



CONTRAT DE VILLE

CONVENTION LOCALE D'APPLICATION

VILLE DE DÉCINES-CHARPIEU

2024
2030



Éditos

La nouvelle génération de contrats de ville "Engagements Quartiers 2030" est placée sous le prisme de la proximité.

Proximité avec les habitants : leur parole et leur consultation sont à l'origine des enjeux des nouveaux contrats de ville. Que ce soit par les modalités de participation citoyenne propre à chaque territoire, mais aussi par la concertation citoyenne menée à l'initiative de l'État en lien étroit avec la ville de Décines-Charpieu et le centre social de la Berthaudière, ou encore par les assises des quartiers populaires conduites par la Métropole de Lyon, les habitants ont pu s'exprimer, partager leur quotidien et leurs besoins.

Proximité avec les territoires : les élus ont été pleinement associés à la démarche de mise en place de la nouvelle géographie prioritaire. Les nouveaux périmètres des quartiers ont été travaillés en fonction des réalités de terrain, des fragilités nouvelles observées ou encore des projets d'aménagement à venir. Le dimensionnement des quartiers a été questionné avec les élus, les techniciens des collectivités et ceux de l'État, avec le souci permanent de la cohérence territoriale et de l'adaptation fine aux territoires.

Proximité dans le déploiement d'"Engagements Quartiers 2030" : lancé par le Président de la République avec des orientations claires, le plan "Quartiers 2030" a l'ambition de décliner au plus près des réalités territoriales, les engagements liés à la politique de la ville. En effet, les nouveaux contrats de ville, au-delà des enjeux portés à l'échelle intercommunale, doivent prendre en considération les projets de territoires à la maille communale et/ou celle des quartiers. Pour le contrat de ville déployé au niveau de la Métropole de Lyon, le choix a été fait de traduire ces projets de territoires par des conventions locales d'application.

C'est dans ce contexte que la commune de Décines-Charpieu déploie la présente convention. Elle a vocation à constituer la coloration territoriale du contrat de ville métropolitain, en l'adaptant au plus près des besoins des décinoises et des décinois. Elle est en adéquation avec le contrat de ville métropolitain, tout en portant des déclinaisons spécifiques à Décines-Charpieu.

Aux côtés de l'État et de la Métropole, je salue particulièrement l'engagement de la commune de Décines-Charpieu, qui par cette convention, a choisi d'analyser ses besoins propres et de poser des réponses concrètes pour les habitants de ses quartiers prioritaires. Agir à Décines-Charpieu, c'est notamment prioriser les actions

en matière de parentalité, de réussite éducative, de cadre de vie, d'insertion professionnelle, d'accès aux droits fondamentaux, avec une attention particulière aux publics fragiles ou isolés...

La mise en œuvre de cette convention et sa réussite reposent sur la mobilisation des acteurs de la politique de la ville. Services de l'État, collectivités, bailleurs, organismes sociaux et associations, tous sont les chevilles ouvrières de cette ambition collective en associant leurs compétences et leurs moyens. La coordination de proximité entre ces différentes énergies est la clé d'une réponse de qualité apportée aux habitants.

Forts de ces outils contractuels, co-construits et partagés, forts de ces partenariats noués, nous entrons dès à présent dans le temps de la déclinaison et donc de l'action. Notre cap est clair : garantir l'égalité républicaine dans les quartiers et toujours améliorer les conditions de vie de leurs habitants.



Salwa PHILIBERT
Sous-préfète
en charge de la politique de la ville
Secrétariat général
Préfecture du Rhône

Éditos

Pour les grandes lyonnaises et les grands lyonnais les quartiers sont des espaces de vie, de sociabilité et d'échanges. Depuis des décennies, notre métropole a peu à peu pris sens par ses quartiers et en particulier ses quartiers populaires. Depuis la Grappinière à Vaulx en Velin en 1979 en passant par la marche pour l'égalité et contre le racisme née aux Minguettes en 1983 jusqu'aux émeutes de 1990 c'est ici que se sont inventés les principes fondamentaux de la politique de la ville. Mais c'est surtout ici que des femmes et des hommes ont cherché à inventer, réinventer le lien social dans les quartiers de manière de plus en plus en plus délicate, de plus en plus ardue tant les inégalités se sont accrues depuis 40 ans.

Le contrat de ville et la convention locale d'application de Décines-Charpieu qui le déclinent permettent de donner un cap à l'action des pouvoirs publics, des associations, des structures d'éducation populaire, des habitants et habitantes dans nos quartiers populaires. Ils prennent une importance singulière pour la période 2024-2030. En effet, l'ampleur des défis écologiques et sociaux auxquels les quartiers populaires sont confrontés implique, plus que jamais, de mobiliser toutes les politiques publiques pour assurer transition et justice sociale. Les habitantes et les habitants sont en effet les premières victimes du réchauffement climatique et des inégalités. Depuis 2020, la Métropole de Lyon poursuit son soutien pour définir un projet de requalification urbaine du Prainet et accompagner le développement de ce quartier et ceux de Sablons-Berthaudière-Cornavent et la Soie-Montabertlet au travers des projets de gestion sociale et urbaine de proximité ou du soutien aux animations de l'été. Ces interventions sont non seulement nécessaires au regard des défis et des difficultés mais se justifient également par la convergence des ambitions et des orientations pour le territoire lyonnais.

La convention Locale d'application de Décines-Charpieu apporte une nouvelle pierre à l'édifice de cette transformation en s'attachant à consolider le socle, à savoir l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitantes et des habitants. Trois priorités caractérisent le contrat de ville métropolitain. D'abord assurer par tous les moyens possibles l'accès aux droits et aux services publics des habitants et habitantes des quartiers populaires. Cela suppose la mobilisation de l'ensemble des pouvoirs publics. C'est la voie privilégiée pour réduire les inégalités. Ensuite renforcer la présence humaine dans nos quartiers populaires pour plus de tranquillité, pour assurer une plus grande réussite à toutes et tous. Enfin rendre possible la participation effective des habitants et habitantes et faire en sorte qu'ils soient associés à la conduite de la

politique dans les quartiers populaires. Ils sont les premiers porteurs des solutions. Ces priorités doivent d'être déclinées au plus proche des besoins des quartiers populaires décinois.

La convention Locale d'application porte des ambitions sociales marquées en matière de trajectoire individuelles pour l'insertion, la santé, l'éducation et l'émancipation, d'accompagnement à la parentalité, d'accès aux droits, de vivre ensemble... Il est également souhaité de travailler la qualité de vie, l'attractivité des quartiers et la tranquillité publique.

La Métropole de Lyon se veut accompagnante sur ces enjeux en mobilisant les politiques de droit commun de l'ensemble des partenaires qui devront conforter les actions entreprises afin de contribuer à la qualité de vie et à la réussite des quartiers populaires de Décines-Charpieu.



Renaud PAYRE
Vice-Président
À la Métropole de Lyon
En charge de l'Habitat,
Du Logement social
Et de la Politique de la ville

Depuis 1991, la politique de la ville fait partie intégrante de l'action structurante de la ville de Décines-Charpieu, lui permettant de mobiliser des moyens humains et financiers pour accompagner les habitants des quartiers concernés et améliorer leurs conditions de vie.

La Ville de Décines-Charpieu a ainsi à cœur de mobiliser l'ensemble de ses politiques publiques de droit commun en faveur des quartiers et contribuer à la réduction des inégalités comme à désenclaver les quartiers.

De nouveaux défis se profilent d'ici 2030, notamment avec l'entrée d'un nouveau quartier en géographie prioritaire : le quartier Berthaudière-sablons-Cornavent.

Il s'agit aussi de renforcer l'existant sur le quartier du Prainet, qui a fait l'objet depuis 2015 d'une mobilisation partenariale importante et qui grâce aux efforts communs, bénéficie par exemple d'un nouveau centre social. Sans oublier le projet urbain à l'étude, qui devrait permettre de donner une nouvelle image au quartier du Prainet.

Quant au quartier de la Soie-Montaberlet, inscrit en quartier populaire métropolitain, nous réaffirons l'importance de maintenir une veille partenariale sur ce quartier, avec comme enjeu pour les années à venir la requalification de l'espace public « city stade » et l'animation de vie sociale.

Bien que le quartier des Marais ne soit plus intégré à la politique de la ville, nous maintenons une veille sur ce territoire qui est une partie de l'âme de Décines-Charpieu.

À travers cette nouvelle contractualisation et ses quatre axes d'intervention, la Ville de Décines-Charpieu et les partenaires institutionnels réaffirment leur engagement à accompagner les territoires les plus fragiles et leurs habitants.

La politique de la ville n'est jamais aussi efficace que lorsqu'elle érige, comme ici, à Décines-Charpieu, des ponts entre les habitants et qu'elle considère que le vivre ensemble est une richesse à exploiter.



Laurence FAUTRA
Maire de Décines-Charpieu
Vice-présidente
de la Région Auvergne Rhône-Alpes

Sommaire

Introduction.....	p.6
I – Portraits de quartiers	p. 9
1) Quartier du Prainet	p.10
2) Quartier deBerthaudière-Sablons-Cornavent.....	p.14
3) Quartier de la Soie-Montabertlet.....	p.17
II – Méthodologie d’élaboration.....	p.20
1) Elaboration	p.21
2) Enjeux	p.22
III- Enjeu et plan d’action	p. 23
1) Bien vivre chez soi et dans son quartier.....	p.23
2) Se construire et s’engager à tous les âges de sa vie.....	p.36
3) S’épanouir et se réaliser à travers son parcours professionnel.....	p.54
4) Accéder à ses droits fondamentaux et aux services publics.....	p.62
IV- Gouvernance, suivi et évaluation.....	p. 71
1) Gouvernance et animation territoriale.....	p.72
2) Suivi et évaluation de la CLA	p.73

Qu'est-ce que la politique de la ville?

La loi « Lamy » du 21 février 2014 définit la politique de la ville comme étant une politique de cohésion urbaine et de solidarité nationale et locale envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. L'objectif fixé par la loi est d'assurer l'égalité entre les territoires et d'améliorer les conditions de vie de la population.

Caractérisée par une approche globale des problèmes urbains, économiques et sociaux, la politique de la ville est interministérielle. Elle intervient à ce titre dans tous les domaines (éducation, emploi, sécurité, logement, cadre de vie, etc.), et mobilise l'ensemble des politiques de droit commun et des services publics. Elle dispose aussi de moyens d'intervention spécifiques pour répondre au cumul de difficultés que rencontrent les habitants des quartiers défavorisés, appelés **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**.

Qu'est-ce que la géographie prioritaire ?

Il s'agit de la cartographie nationale des QPV définis par l'Etat selon le critère unique de revenu : les quartiers accueillant au moins 1 000 habitants, dont le revenu médian déclaré par unité de consommation est inférieur à 60% du revenu médian de référence de l'unité urbaine, à savoir 13 300€ pour la métropole de Lyon.

Qu'est-ce que le Contrat de ville métropolitain « Engagements Quartier 2030 » ?

Le cadre d'intervention des pouvoirs publics sur les quartiers prioritaires est fixé par le Contrat de ville métropolitain (CVM). Il est copiloté à l'échelle intercommunale par la Métropole de Lyon et l'Etat, en lien avec les communes. Il mobilise l'ensemble des partenaires concernés : la préfecture, France Travail, la CAF, la CPAM, la CARSAT, l'Education Nationale, l'ARS, la Banque des Territoires, l'Ademe, le Sytral Mobilités, le SYMALIM et les bailleurs sociaux.

➔ Quarante trois quartiers ont été identifiés sur sept communes du territoire métropolitain. Ils rassemblent près de 180 000 habitants, soit 13% de la population.

La Métropole de Lyon a fait le choix de maintenir une attention particulière sur certains quartiers, dont les difficultés n'atteignent pas celles des QPV, mais qui restent toutefois fragiles. Il s'agit des anciens Quartiers de veille active, qui deviennent les **Quartiers Populaires Métropolitains (QPM)**. Dans une logique de prévention, les partenaires du CVM sont invités à mobilier leur droit commun sur ces quartiers, qui pourront toutefois bénéficier des dispositifs spécifiques métropolitains. Ces quartiers sont intégrés aux instances de suivi technique et de gouvernance du CVM.

Le CVM se décline en six enjeux :

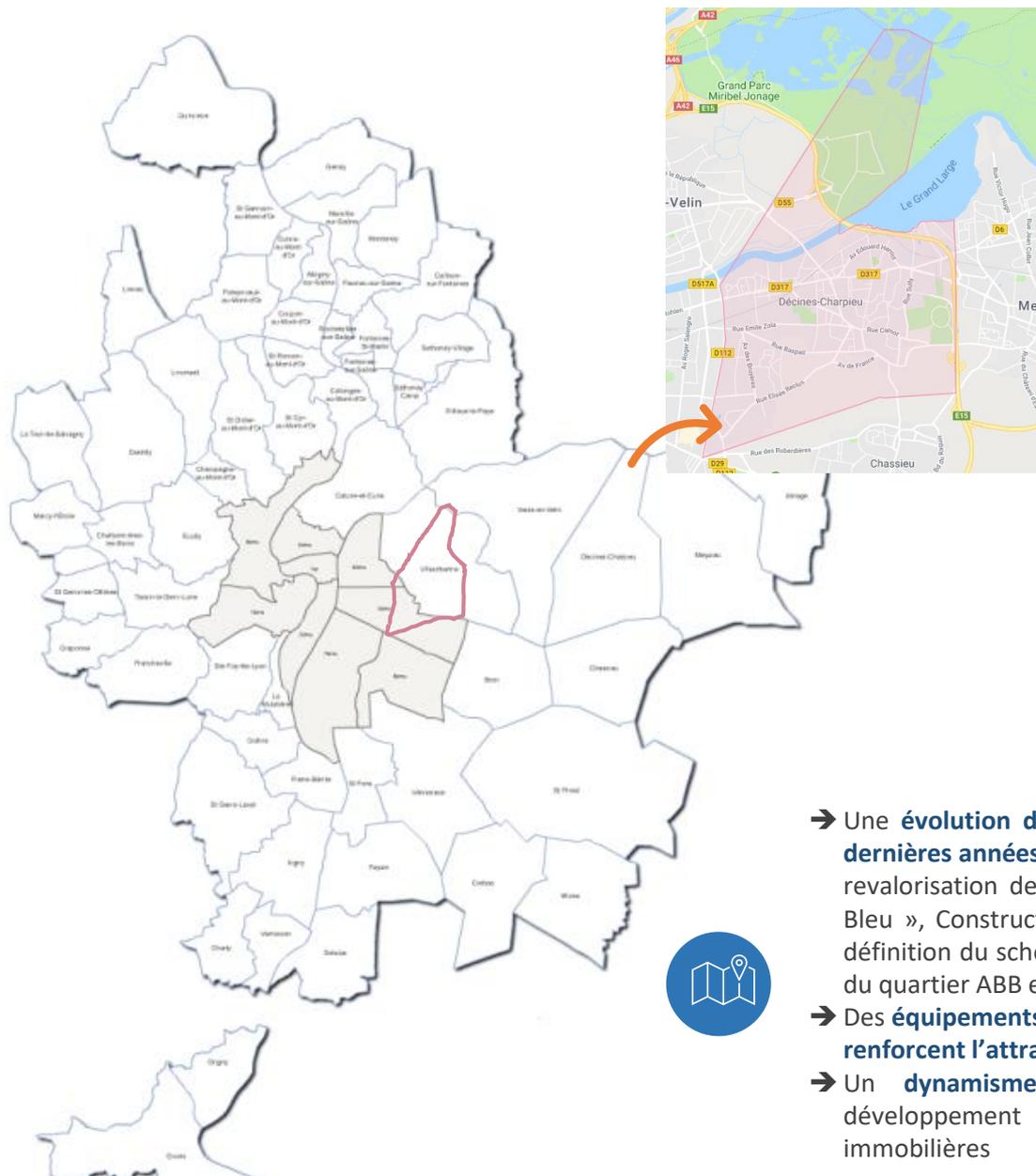
- Accès aux droits et aux services
- Médiation, prévention et tranquillité
- Emploi-insertion et développement économique
- Education
- Habitat et transitions écologiques
- Culture, sport, santé et vie associative

Qu'est-ce qu'une Convention locale d'application?

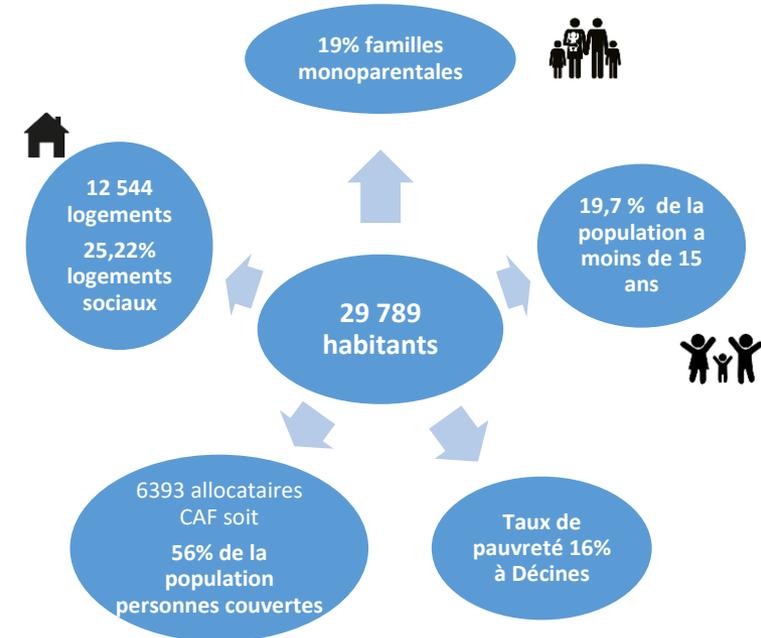
Le CVM constitue le cadre de référence de la politique de la ville, décliné localement par des feuilles de route opérationnelles déployées dans chaque commune et dénommées **Conventions locales d'application**. Elles sont la coloration territoriale du CVM et permettent de préciser l'intervention publique en fonction des spécificités locales identifiées par les partenaires.

La CLA s'articule avec l'ensemble des dispositifs et politiques publiques locales.

Introduction : Portrait de Décines-Charpieu



Une commune de l'Est lyonnais, en forte croissance démographique :
+ 1 % par an en moyenne entre 2014 et 2020



- ➔ Une **évolution** dans le positionnement métropolitain de la commune ces 15 dernières années suite à des grands projets structurants : arrivée du T3 en 2006, revalorisation des berges du Canal de Jonage dans le cadre du projet « Anneau Bleu », Construction du grand stade en 2016, de la ligne T7 et de LDLC Arne, définition du schéma directeur du « Grand Montout », projet de développement du quartier ABB et du quartier D-side, réflexion sur le centre ville...
- ➔ Des **équipements culturels et de loisirs de qualité** sur le territoire communal, qui **renforcent l'attractivité de la commune**
- ➔ Un **dynamisme immobilier** observés ces dernières années, avec le développement d'un habitat pavillonnaire et la multiplication d'opérations immobilières

Introduction : Géographie prioritaire de Décines-Charpieu

La Ville de Décines-Charpieu est entrée en politique de la ville en 1991.

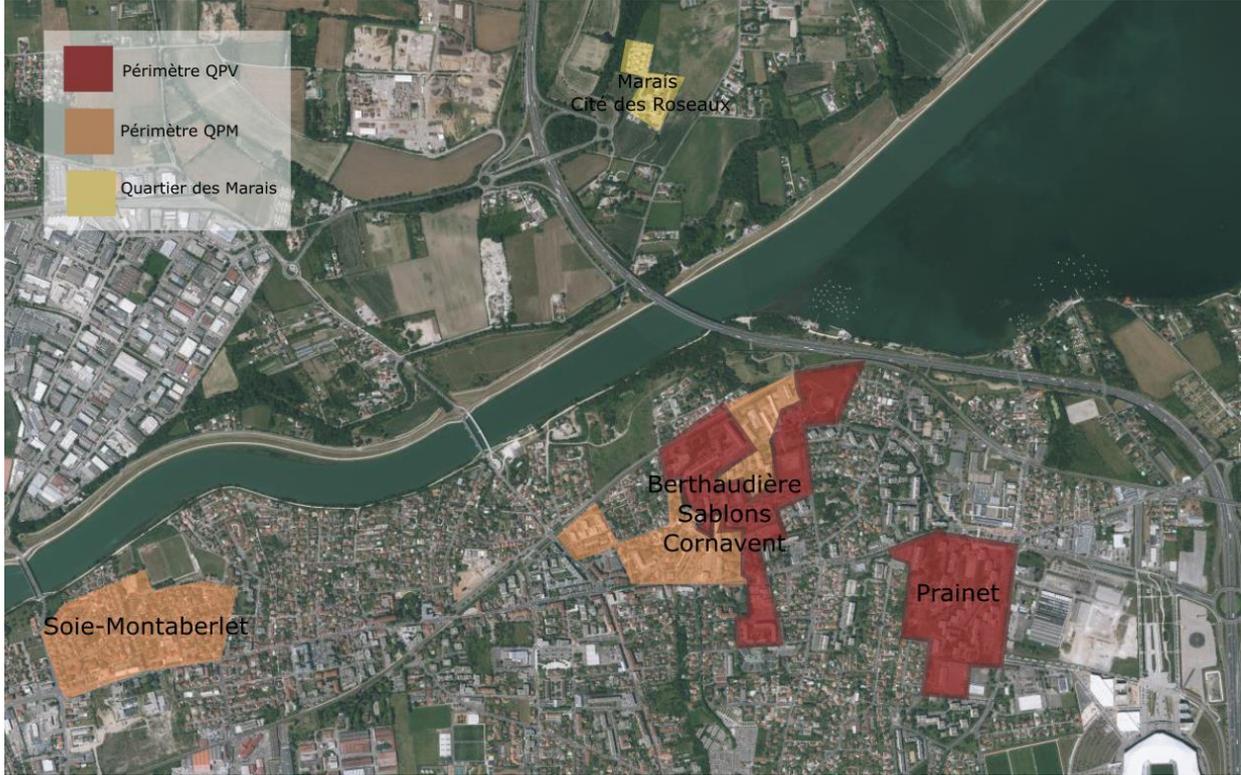
Suite à la refonte de la géographie prioritaire 2024-2030, inscrits dans le décret du 28 décembre 2023 : **Décines-Charpieu compte deux quartiers prioritaires de la ville**

- Le **quartier du Prainet**, classé prioritaire depuis 1991
- Le **quartier Berthaudière-Sablons-Cornavent**, classé en Quartier de veille active en 2014 et entrant dans la nouvelle géographie

Décines-Charpieu compte également deux Quartiers populaires métropolitains :

- Le **quartier de la Soie-Montaberlet**, classé en QVA en 2024
- Le **quartier Berthaudière-Sablons-Cornavent hors QPV** (correspondant à la partie anciennement en veille active, non inscrite en QPV)

Dans le précédent Contrat de ville, le **quartier des Marais** était inscrit en « Résidence labellisée ». Si ce label métropolitain n'existe plus aujourd'hui, il est convenu que le quartier puisse **continuer à bénéficier d'une attention particulière de la part de l'équipe politique de la ville, notamment en termes de cadre de vie et d'éducation.**



Part de la population en QPV/QPM (%)



Part de logements sociaux en QPV/QVA (%)



I- Portraits de quartiers



I. 1. Le quartier du Prainet

➤ Un **quartier classé en politique de la ville depuis 1991**



Équipements et partenaires présents dans le périmètre

- École maternelle et élémentaire Prainet 2
- Collège Georges Brassens
- Crèche les Pitchnouns
- Relais petite enfance
- Espace Prainet (centre social Prainet-Berthaudière)
- Maison des initiatives (Amely, Cefi, CSF)
- Ludothèque
- Commerces du Prainet

Autres partenaires institutionnels et associatifs intervenant sur le quartier:

- Léo Lagrange
- Médiathèque
- Toboggan
- Bailleurs sociaux (Alliade habitat, IRA3F et Lyon Métropole habitat)
- Sauvegarde 69
- Ballad'ou
- France travail

Équipements et partenaires présents dans le quartier vécu :

- École maternelle élémentaire Prainet 1
- Garage solidaire
- Lycée Charlie Chaplin
- École Al Kindy
- Résidence Village « Plaisance » (sénior)



I. 1. Le quartier du Prainet



Profil démographique des habitants

2 225 habitants, soit 7,5% de la population de la ville :

- Une **population plus jeune** que sur le reste de la commune :
 - 27% de moins de 15 ans (21% Décines et 19%MdL)
 - 14% de 15 à 24 ans (12% Décines et 15%MdL)
 - ➔ **41% de moins de 25 ans** (33% Décines)
 - ➔ Indice de jeunesse de 1,9 (1,1 Décines)
 - *Indice de jeunesse homme : 2,4*
 - *Indice de jeunesse femme : 1,6*
- Une **population séniors** moins importante que sur le reste de la commune, mais en augmentation
 - ➔ **18% de la population du quartier** (contre 16% en 2015, stable pour Décines à 24%)
- **Typologie des ménages :**
 - **35,2% de familles monoparentales** (contre 19,2% sur la commune)
 - Près **d'1/4 de personne seules, dont 55% de +60ans**
 - Surreprésentation des femmes : 59,5% des 60-74 ans / 89,7% des +75 ans
 - 16,4% de ménages de trois personnes
 - 20,8% de ménages de 4 ou 5 personnes
 - Une **surreprésentation de familles nombreuses : 7,1% ménages de 6 personnes ou plus** (2,9% Décines, 2,1% MdL)



Situation socio-économiques des habitants

- Une **situation économique des ménages globale qui progresse légèrement, mais qui reste très en deçà des niveaux communaux et métropolitains :**
 - Revenu médian déclaré par UC de 10 250€ en 2020 (+2% depuis 2015): 2 fois inférieur à celui de Décines, et 2,5 fois inférieur à celui de la Métropole (écart reste stable).
 - Un taux de pauvreté de 40% (-4 points depuis 2015) : 2,5 fois plus important que Décines et MdL
 - 25% du nombre d'allocataires percevant le RSA, en légère baisse depuis 2015 (15% Décines et 12% MdL)
- **Malgré cela, un phénomène de paupérisation des ménages les plus fragiles :**
 - Dégradation des revenus du 1er quartile depuis 2015 (-1%, soit 5120€/UC)
 - Augmentations des foyers allocataires de la CAF à bas revenus, portés à 66% en 2021 (38% Décines et 40% MdL / + 3 points depuis 2017)
- **Un recours croissant aux prestations sociales**, marqueur d'une population plus vulnérable
 - Augmentation de la part des prestations sociales dans le revenu disponible, qui représente 26% en 2018 (+2points depuis 2014 / 7,5% Décines et 5,6% MdL)
 - Une augmentation du nombre d'allocataires de la CAF percevant l'AAH, porté à 15% en 2021, contre 9,1% en 2015 (contre 9,1% en 2015 / 11% QPV MdL, 10% Décines et 7% MdL)
 - Une augmentation de 22,8% du nombre d'allocataires percevant la prime d'activité depuis 2016, soit 30% (34% Décines et 30% MdL)

I. 1. Le quartier du Prainet

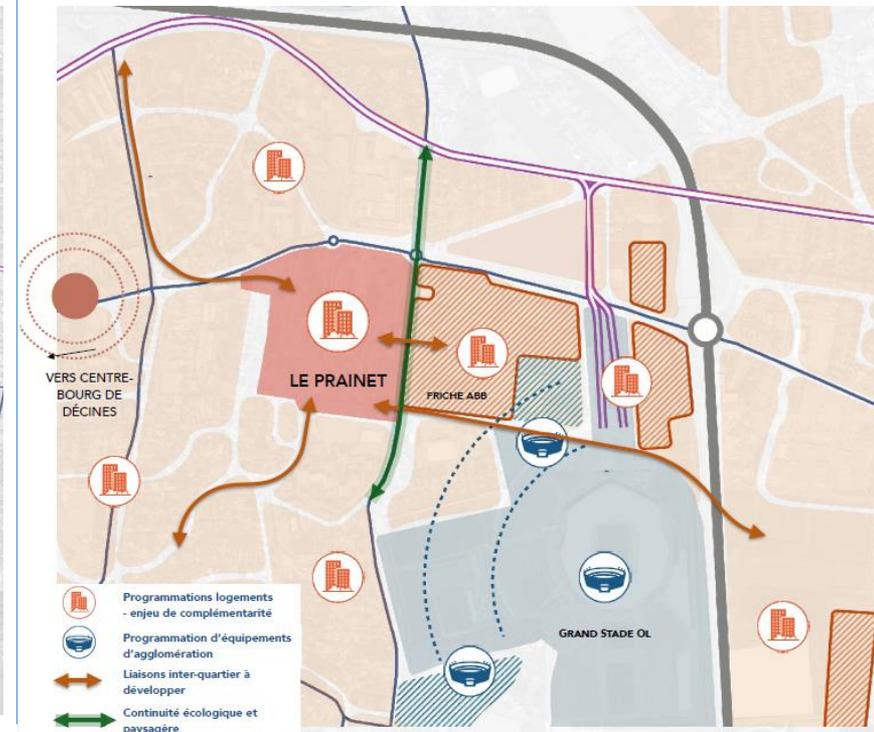
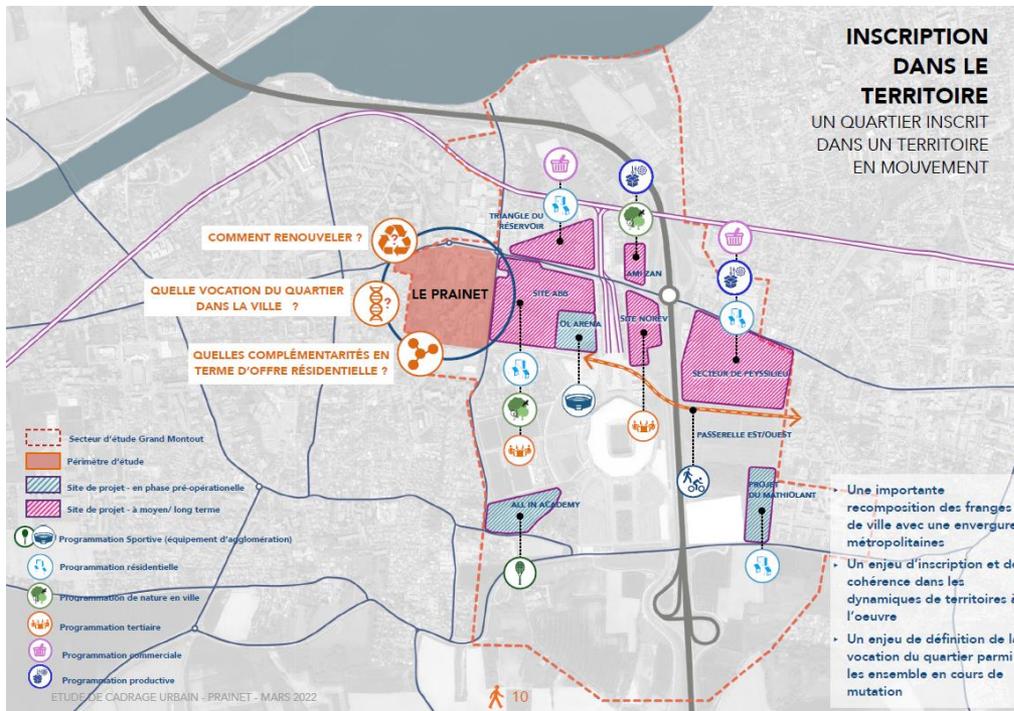


Contexte et développement urbain

- **Un quartier aux franges du territoire « Grand Montout »**
 - Site de développement stratégique de l'Est lyonnais, dont les grands principes figurent dans un schéma directeur
- **Une bonne accessibilité du quartier, et vers les centralités** (tout mode confondus)

➤ Un projet urbain à l'étude depuis 2021, dont les objectifs sont :

- réaffirmer le quartier du Prainet comme un quartier résidentiel qualitatif, participant à l'offre de logement de Décines,
- recomposer les franges du quartier et travailler les interfaces en lien avec les secteurs voisins en développement



Etude de cadrage urbain – Passager des villes – Mars 2022

Etude de cadrage urbain – Passager des villes – Mars 2022

I. 1. Le quartier du Prainet



Caractéristiques de l'habitat du quartier

➤ Un quartier d'habitat 100% social

- 865 logements LLS, créés entre 1972 et 1975 et répartis entre trois bailleurs sociaux
- Ensemble du patrimoine bâti réhabilité (Alliade Habitat en ... et IRA 3F en ...), ou en cours (LMH a démarré sa réhabilitation en 2023). Étiquette C à B pour l'ensemble des logements

➤ Une spécialisation vers le logement très social qui semble se maintenir depuis 2015

- Un quartier d'accueil pour les ménages aux revenus modestes

➤ Typologie des logements

- **15% de T1-T2** (11% Décines et 31% MdL)
- **74% de T3-T4** (67% Décines et 61% MdL)
- **11% de T5 et plus** (10% Décines et 8% MdL)



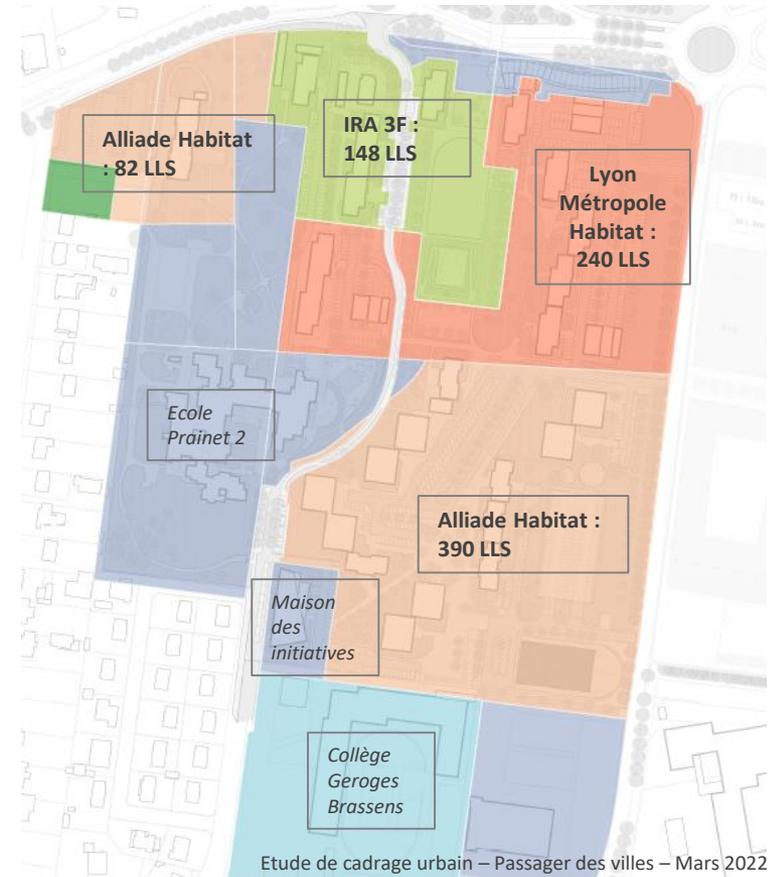
29% des logements sociaux de la commune



55% des logements très sociaux de la commune

5€/m² loyer moyen

(5,3€/m² QPV MdL
5,9€/m² Décines-Charpieu
6,2€/m² Métropole de Lyon)



➤ Malgré les réhabilitations, un parc qui semble perdre en attractivité

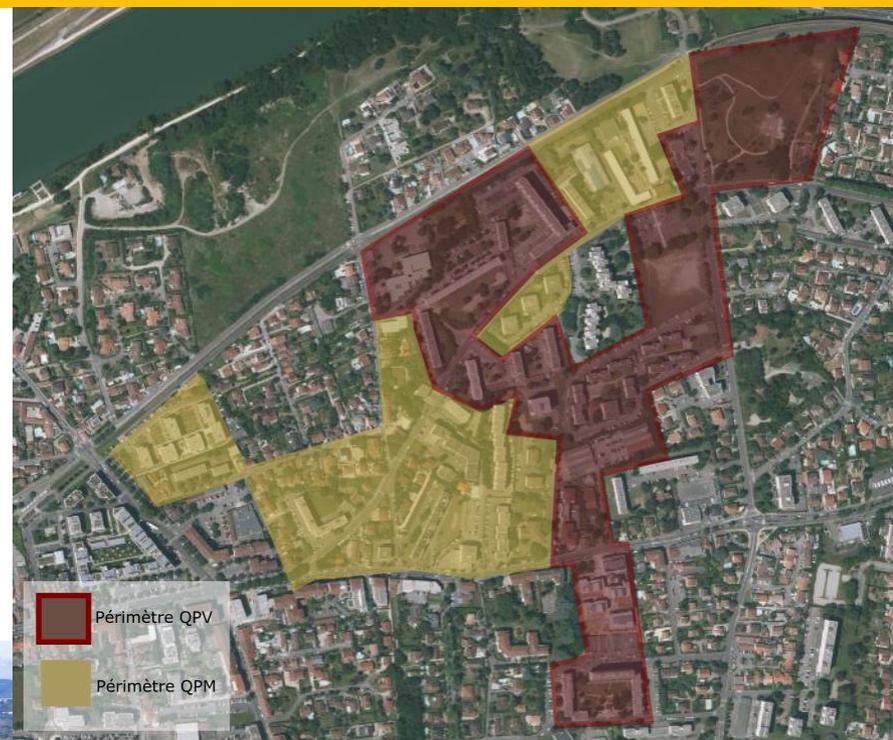
- Un taux de vacance trois fois plus élevé qu'en 2015, porté à 2,9%

➤ Une faible rotation, qui pourrait évoquer une population plus captive depuis 2015

- **Baisse importante du taux de mobilité depuis 2015**, passé 9,1% à 2,6% en 2021 (4% QPV MdL, 3,9% Décines, 5,2% MdL)
- **82,6% des ménages ayant emménagés depuis 5 ans et plus** (61% depuis plus de 10 ans)

I. 2. Le quartier Berthaudière-Sablons-Cornavent

- Un **quartier sorti de la géographie prioritaire suite à la loi Lamy de 2014**, mais des **indicateurs socio-économiques restant fragiles** et justifiant son **maintien en Quartier de veille active** dans la précédente CLA
- Une veille partenariale ayant permis de constater une **dégradation de la situation du quartier** :
 - **Affaiblissement des indicateurs socio-économique depuis 2015** (précarisation des ménages, accroissement du nombre de DDE longue durée, fragilité scolaire...)
 - **Des remontées terrains préoccupantes** : augmentation du sentiment d'insécurité, développement de la délinquance, une faible appropriation des habitants des espaces communs...
- Une **redéfinition fine du périmètre du quartier**, resserrée aux résidences identifiées comme les plus en difficulté, ayant permis **l'entrée du quartier Berthaudière, Sablons, Cornavent dans la nouvelle géographie prioritaire 2024-2030**
- La **partie de l'ex QVA n'intégrant pas le QPV devient QPM**.



Equipements présents dans le périmètre

- Ecole des Sablons
- Espace Berthaudière (Centre social Prainet Berthaudière)

Equipements présents dans le quartier vécu :

- Ecole Berthaudière

Autres partenaires institutionnels et associatifs intervenant sur le quartier:

- Léo Lagrange
- Médiathèque
- Ludothèque
- Toboggan
- Bailleurs sociaux (Alliade habitat et Alpes Isère Habitat)
- Mission locale
- Sauvegarde 69
- Espace Berthaudière
- France travail

I. 2. Le quartier Berthaudière-Sablons-Cornavent



Profil démographique des habitants

3 904 habitants, 13% population communale* :

➤ **Profil démographique des habitants** (données CAF et données des trois résidences sociales du nouveau QPV, soit 1320 habitants) :

- **34,5 de moins de 25 ans** (33% Décines)
 - ➔ Une augmentation importante **des 11-17** couverts par au moins une prestation CAF constatée entre 2018 et 2021 (+34%)
- **17,8 de plus de 65 ans** (20% sur la résidence des Alpes)

➤ **Typologie des ménages** (données des trois résidences sociales du nouveau QPV, soit 1320 habitants) :

- Une **surreprésentation de personnes seules** sur l'ensemble des résidences, en moyenne de **42,6%** (30% à Edouard Herriot, 46% aux Alpes et 52% à Cornavent)
 - ➔ Une **augmentation importante des personnes isolées** constatée entre 2018 et 2021 (+34%)
- Une **surreprésentation des couples sans enfants à Edouard Herriot** (30% contre 16,5% sur les deux autres résidences)
- Une **sous-représentation des familles monoparentales**, en moyenne à **16,7%** (19,2% Décines)
 - ➔ **20% de familles monoparentales parmi les allocataires de la CAF** (contre 17% Décines, 12% Métropole)
- Une **surreprésentation des familles nombreuses de 3 enfants et + sur les Alpes** (12%)



Situation socio-économique des habitants

➤ Une **situation économique des ménages qui connaît un décrochage important** :

- **2ème IRIS le plus pauvre de la commune en 2018**, le seul ayant connu un appauvrissement entre 2015 et 2018
- **47% de foyers à bas revenus** parmi les allocataires de la CAF du quartier (38% Décines, 40%MdL), soit **une augmentation de +9% depuis 2018**

➤ **Un recours croissant aux prestations sociales**, marqueur d'une population plus vulnérable

- 10% des foyers allocataires de la CAF de la commune (+9% depuis 2018, et **+4% de personnes au moins couvertes par une prestation**)
- Une **augmentation du nombre d'allocataires de la CAF percevant le RSA**, porté à 18,7% en 2021, soit +9% depuis 2018 (14,4% Décines et 11,9% MdL – représente 13% des allocataires de la commune à percevoir le RSA)
- Une **augmentation du nombre d'allocataires de la CAF percevant l'AAH**, porté à 9,6% en 2021, soit +24% depuis 2018 (10% Décines et 7,2% MdL – 10% des allocataires de la commune à percevoir l'AAH)
- Une **augmentations du nombre d'allocataires percevant la prime d'activité**, portée à 34%, soit +45% depuis 2018 (34% Décines et 29,5% MdL – 10% des allocataires de la commune à percevoir la prime d'activité)

I. 2. Le quartier Berthaudière-Sablons-Cornavent



Caractéristiques de l'habitat du quartier

➤ Un quartier d'habitat majoritairement social sur le périmètre du QPV

- 531 LLS, répartis entre deux bailleurs sociaux (Alpes Isère Habitat 240 et 146 LLS et Alliade Habitat 145 LLS), construits entre 1964 et 1977
- Réhabilitations du patrimoine Alpes Isère Habitat aux Sablons et à Cornavent
- Etiquette énergétique de D à B

➤ Un taux de mobilité en baisse et une faible vacance, qui pourraient évoquer une **population plus captive depuis 2015** et une **perte d'attractivité résidentielle pour le quartier**

- Baisse importante du taux de mobilité depuis 2015, passé de 7,6% à 4,2% en 2021 (4% QPV MdL, 3,9% Décines, 5,2% MdL)
- Taux de vacance totale de 1,3% (2,2% QVA MdL, 1,8% Décines, 2,1% MdL), stable depuis 2015

➤ Une **mixité résidentielle** à l'échelle du QVP + QPM (logements publics et privés)

➤ Typologie de logements

- **15% de T1-T2** (23% Décines et 31% MdL)
- **76% de T3-T4** (67% Décines et 61% MdL)
- **9% de T5 et plus** (10% Décines et 8% MdL)

➤ **Sous-occupation de 38% des LLS** sur la résidence des Alpes



18,5% des logements **sociaux** de la commune

5,4€/m² loyer moyen
(5,3€/m² QPV MdL
5,9€/m² Décines-Charpieu
6,2€/m² Métropole de Lyon)

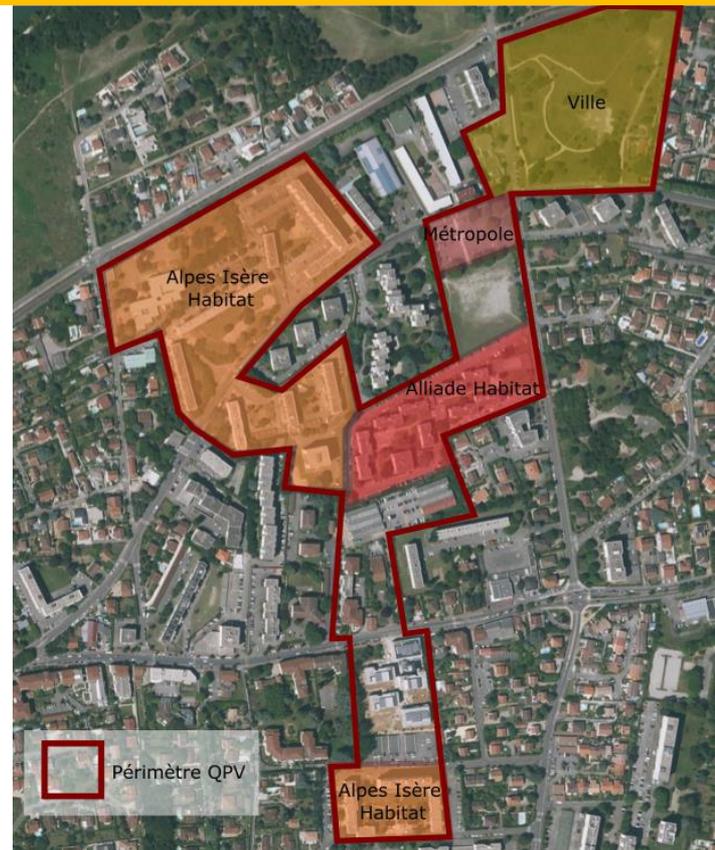


Contexte urbain

➤ Un quartier qui ne constitue pas un ensemble urbain cohérent, du fait d'une composition urbaine très fragmentée

- Juxtaposition de résidences publiques et privées, pour la plupart cloisonnées suite à des résidentialisation, freinant le développement d'une vie de quartier
- Des espaces résidentiels « coincés » entre l'avenue Jean Jaurès au sud, l'avenue Edouard Herriot qui traverse le quartier et la ligne de tramway au nord.
- Peu d'espaces publics de proximité permettant de remplir le rôle d'espaces de rencontres et de convivialité
- La résidence Cornavent excentrée, enclavée dans des espaces résidentiels privés pavillonnaires

➤ **Desserte en TC relativement satisfaisante** : accès en 15min à pied à une station T3 et itinéraire du bus 67 qui dessert la centralité



I. 3. Le quartier de la Soie-Montaberlet

- Un **quartier sorti de la géographie prioritaire suite à la loi Lamy de 2014**, mais des **indicateurs socio-économiques restant fragiles** et justifiant son **maintien en Quartier de veille active** dans la précédente CLA
- Lors du diagnostic, observation d'**indicateurs de précarité au-dessus de la moyenne des QVA de la métropole**, avec une hausse pour certains d'entre eux, nécessitant de maintenir une veille sur le quartier
 - **Le quartier reste dans la géographie politique de la ville de la commune, en tant que QPM**



Equipements et acteurs présents dans le périmètre

- Ecole de la Soie
- Centre social Dolto-Montaberlet
- Halte garderie
- LAEP
- Maison de l'emploi (Mission locale, IFRA, CIDFF)
- CPTF

Equipements présents dans le quartier vécu :

- Quartier D-side
- Stade Djorkaef
- Commerces de proximité

Autres partenaires institutionnels et associatifs intervenant sur le quartier:

- Léo Lagrange
- Médiathèque
- Ludothèque
- Toboggan
- Bailleurs sociaux (Alliade habitat, Lyon Métropole habitat, Grand Lyon Habitat, IRA 3F et la Sollar)
- Sauvegarde 69
- France travail

I. 3. Le quartier de la Soie-Montaberlet



Profil démographique des habitants

1564* habitants, 5,3% population communale

- Une légère baisse de la population entre 2015 et 2017 (données Filosofi traitées par Urba lyon)
- **41% de moins de 18 ans** parmi les allocataires de la CAF (34% QVA MdL, 40% Décines, 36% MdL)
 - Augmentation importante des 3-5 ans et des 11-14 couverts par au moins une prestation CAF (+26% et +15%)
- **36% de couples avec enfants** parmi les allocataires de la CAF (23% QVA MdL, 38% Décines, 30% MdL)
 - 16% de familles avec 3 enfants et plus (10% QVA MdL, 15% Décines, 11% Métropole)
- **17% de foyers monoparentaux parmi les allocataires de la CAF** (13% QVA MdL, 17% Décines, 12%MdL)
- **41% personnes isolées** parmi les allocataires de la CAF (60% QVA MdL, 39% Décines, 54% MdL)
- **6% de couples sans enfants** (5% QVA MdL, 5% Décines, 4% Métropole)
 - **Augmentation très importante** de couples sans enfants parmi les allocataires de la CAF entre 2018 et 2021 (+125%)



Situation socio-économique des habitants

- Une **situation économique des ménages qui s'améliore globalement, mais qui reste fragile** (au regard de la moyenne desdits indicateurs dans les QVA de la Métropole) :
 - **46% de foyers à bas revenus** parmi les allocataires de la CAF du quartier (45% QVA MdL, 38% Décines, 40%MdL), soit **une baisse de 2% depuis 2018**
 - **Une paupérisation des ménages dans le sous-quartier la Soie observée depuis 2018**
 - **+12% de foyers allocataire de la CAF depuis 2018** (+2% pour les QVA Métropole) +3% de personnes au moins couverte par une prestation (-3%QVA Métropole)
 - Une **baisse du nombre d'allocataires de la CAF percevant le RSA**, porté à 20% en 2021, soit -6% depuis 2018 (14,4% Décines et 11,9% MdL – représente 7% des allocataires de la commune à percevoir le RSA) mais qui **reste supérieur à la moyenne dans les QVA de la métropole** (13,7%)
 - Une **baisse du nombre d'allocataires de la CAF percevant l'AAH**, porté à 9% en 2021, soit -10% depuis 2018 (10% Décines et 7,2% MdL – 10% des allocataires de la commune à percevoir l'AAH), mais qui reste **supérieur à la moyenne dans les QVA de la métropole** (7,7%)
 - Une **augmentations du nombre d'allocataire percevant la prime d'activité**, portée à 40%, soit +49% depuis 2018 (33,4% QVA métropole - +34%- , 34% Décines et 29,5% MdL – 10% des allocataires de la commune à percevoir la prime d'activité)

I. 3. Le quartier de la Soie-Montaberlet



Contexte et développement urbain

- Une proximité avec le canal de Jonage, avec un accès direct depuis 2006 (projet de l'Anneau Bleu ayant permis d'articuler le quartier et le bord du canal)
- Juxtaposition de deux sous-quartiers, d'époques et de conceptions différentes:
 - La Cité de la soie, datant des années 1920, dans l'esprit des cités jardins
 - La ZAC Montaberlet, datant des années 1980
- ➔ Une desserte de ces deux secteurs « en peigne » depuis l'avenue Jean Jaurès
- Un quartier aux franges d'un secteur en mutation « D-side », véritable transformation de l'entrée de ville : activités économiques et médico-sociales, nouvelle offre de logement, services, équipements, création d'une station de tramway T3, etc.

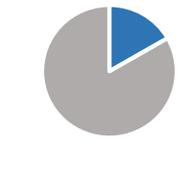


Caractéristiques de l'habitat du quartier

- Un quartier d'habitat mixte :
 - Logements individuels (maisons) et collectifs / habitat public et privé
 - 195 LLS collectifs (Alliade Habitat : 15 / IRA 3F : 19 / GLH : 46, LMH : 43, 70 : la Sollar)
- Typologie des LLS
 - 21% de T1-T2 (23% Décines et 31% MdL)
 - 60% de T3-T4 (67% Décines et 61% MdL)
 - 19% de T5 et plus (10% Décines et 8% MdL)
- Une attractivité semblable aux autres QVA de la Métropole
 - Un taux de vacance de 2,2%, stable depuis 2015 (2,2% QVA MdL, 1,8% Décines, 2,1% MdL)
 - Un taux de mobilité qui baisse depuis 2015, passant de 7,6% à 4,9%
- Un renouvellement de population constaté depuis quelques années par les acteurs de terrain, notamment des jeunes ménages avec enfants, qui cherchent à accéder à la propriété

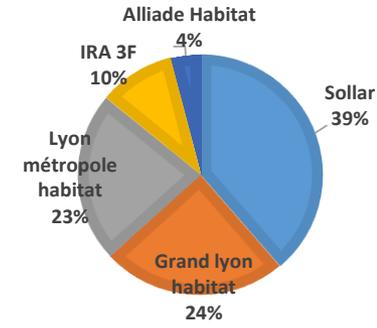


7% des logements sociaux de la commune



20% des logements très sociaux de la commune

6,1€/m² loyer moyen
 (6,2€/m² QPM MdL
 5,9€/m² Décines-Charpieu
 6,2€/m² Métropole de Lyon)



II. Méthodologie d'élaboration de la Convention locale d'application 2024-2030



II. 1. Méthodologie d'élaboration de la Convention locale d'application 2024-2030 : → le parti pris de la co-construction

➤ Calendrier d'élaboration



➤ La participation des habitants au diagnostic et à la définition des enjeux

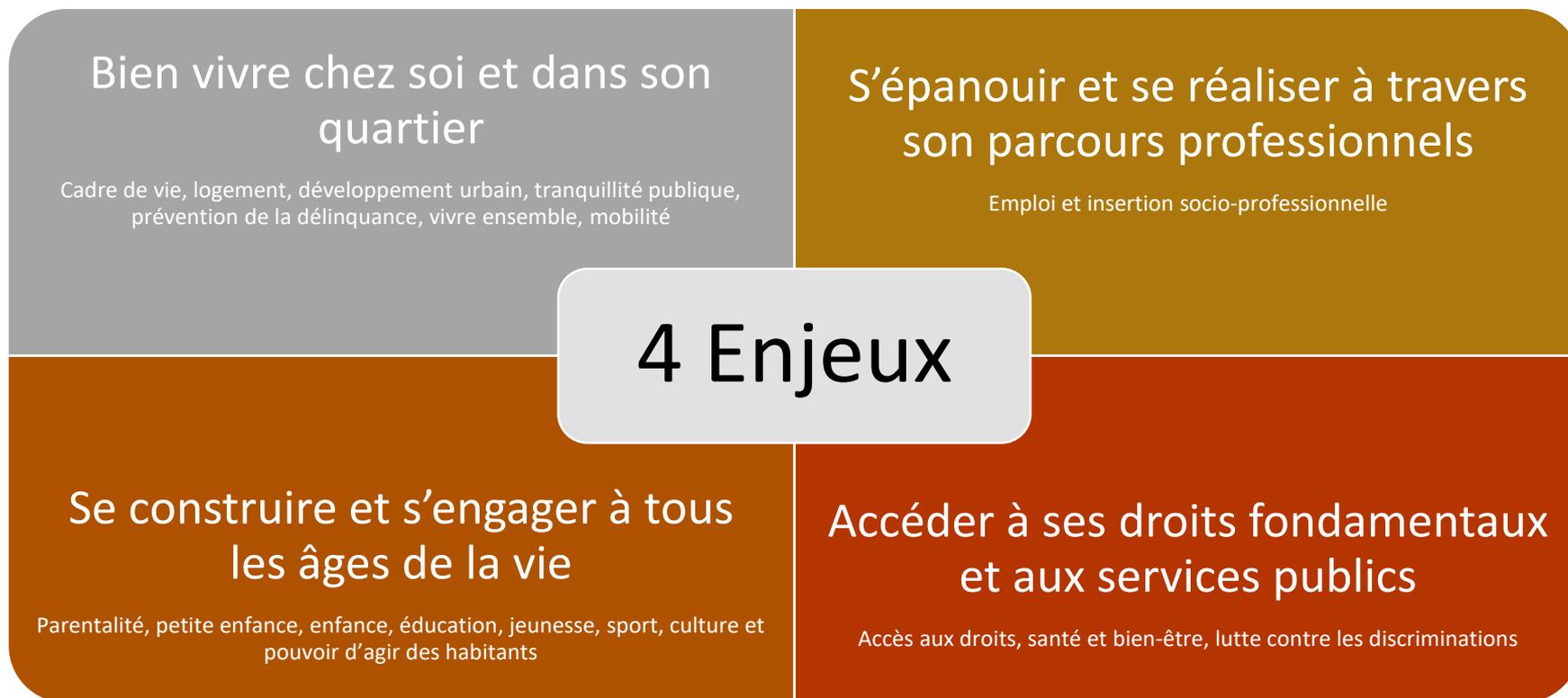
- Organisation d'une **consultation citoyenne**, coanimée par la direction politique de la ville de Décines, le délégué de la préfète et l'espace Prainet **sur le quartier du Prainet** (juin 2024)
- **Paroles habitantes issues des différents temps de participation citoyenne organisés par la ville et les partenaires** (diagnostic habitant du Prainet, diagnostics en marchant, projet social du centre social Berthaudière-Prainet, consultation citoyenne sur le quartier de la Soie Montaberlet autour du cadre de vie...)
- Temps de **bilan avec le Conseil citoyen** du quartier du Prainet



Extrait du CR de la consultation citoyenne du Prainet – Juin 2023

II - 2- Quatre enjeux pour la convention locale d'application 2024-2030

- La **démarche d'élaboration participative de la CLA** a permis de construire une feuille de route collective, autour de **quatre enjeux**
 - Chacun des enjeux est décliné en **objectifs stratégiques**, eux-mêmes traduits en **objectifs opérationnels**. Les objectifs sont transversaux à l'ensemble des quartiers identifiés : en priorité sur les QPV, pouvant également s'appliquer dans le QPM de la Soie-Montaberlet et le quartier des Marais. Certains d'entre eux permettant toutefois de cibler des spécificités territoriales notables.
 - Des **actions à pérenniser, renforcer et développer** identifiées par l'ensemble des partenaires :
 - **Un grand nombre de ces actions trouvent une résonance dans les engagements du Contrat de ville métropolitain** (seront identifiées par une astérisque* dans le document)
 - Certaines actions sont spécifiques aux quartiers et à la ville de Décines-Charpieu



- Pour chacun des enjeux, des **éléments de diagnostic sont proposés**, permettant de **les mettre en perspective avec les objectifs et actions**

III- 1- Bien vivre chez soi et dans son quartier : Diagnostic

→ Cadre de vie, logement, développement urbain, tranquillité publique, prévention de la délinquance, vivre ensemble, mobilité



III- 1. Bien vivre chez soi et dans son quartier : Diagnostic

Cadre de vie et environnement



Retours des acteurs locaux et des concertations citoyennes

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des espaces publics et paysagers à fort potentiel, des quartiers dotés en équipements publics et en commerces, des gestionnaires présents et impliqués, une démarche de GSUP 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des équipements vieillissants, des espaces extérieurs déqualifiés, des incivilités persistantes dégradant l'image des quartiers, des ilots de chaleur
Prainet	<ul style="list-style-type: none"> - Des espaces publics généreux - Des équipements de proximité multiples : crèches, établissements scolaires, ludothèque, centre social, permanences accès aux droits, commerces, aire de jeux, city stade... - Une nature omniprésente : 30% des espaces sont végétalisés - Un entretien et une gestion des espaces verts quotidienne via le dispositif « Prainet vert » - Une démarche de gestion des encombrants et de valorisation des déchets développée depuis 2022, par l'association Eseinia - Un partenariat interbailleur et avec les acteurs locaux très appréciée, et qui permet l'émergence de projets collectifs (encombrants, chantiers participatifs, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Quartier enclavé, un effet « forteresse », peu d'ouverture vers l'extérieur - Des cheminements piétons et modes doux peu lisibles et confortables - Un place de la voiture importante sur les espaces extérieurs - Des limites résidentielles floues, pouvant générer des conflits d'usage - De vastes espaces minéraux et peu ombragés constituant des ilots de chaleur
Berthaudière-Sablons-Cornavent	<ul style="list-style-type: none"> - Des résidences végétalisées, arborées - Des espaces extérieurs généreux au sein des résidences - Des équipements de proximité : établissements scolaires, centre social Berthaudière, commerces, city stade ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Des problématiques de gestion des encombrants, notamment sur la résidence des Alpes (Alliade Habitat) - Des équipements vieillissants (aire de jeux)
La Soie-Monteberlet	<ul style="list-style-type: none"> - Une proximité directe avec le canal, et des espaces paysagers généreux - Des équipements de proximité : crèche, établissements scolaires, centre social Montaberlet, commerces, aires de jeux, city stade, stade Djorkaëff... 	<ul style="list-style-type: none"> - Des espaces publics de quartier peu valorisés et peu appropriés par les habitants - Un city stade vieillissant et en manque d'entretien - Des espaces publics peu ombragés, et constituant des ilots de chaleur
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un parc majoritairement requalifié, et des dispositifs d'accès et de maintien dans son logement existant sur la commune 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible mixité résidentielle dans les quartiers, ➤ Interconnaissance et coordination des acteurs de l'habitat à renforcer
Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Un dispositif communal « bourse aux logements » permettant aux locataires des mutations de logement, piloté par le service logement du CCAS - Une majorité du parc social réhabilitée ces 10 dernières années - Du personnel de proximité technique et d'accompagnement social chez les bailleurs - Une démarche de GSUP active sur les quartiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Une mixité résidentielle faible sur les quartiers, une perte d'attractivité des résidences sur les QPV de Décines, de faibles taux de mobilité - Des problématiques de sur-occupation probables (2 fois plus importantes dans les QPV de la métropole) - Interconnaissance des acteurs de l'habitat à renforcer - Des liens bailleurs-locataires à renforcer - Une stratégie de prévention des punaises de lit encore peu développée

III- 1. Bien vivre chez soi et dans son quartier : Diagnostic

Tranquillité publique , appropriation des espaces publics et vivre ensemble



Retours des acteurs locaux et des concertations citoyennes

	<p>➤ Des structures d’animation de vie sociale présente sur les quartiers, un partenariat local riche et le développement des démarches « d’aller vers » permettant des animations de proximité et favorisant la réappropriation des espaces par les habitants</p>	<p>➤ Des mésusages persistants, une difficulté d’appropriation de certains espaces publics par les habitants, des difficultés à créer du lien et de la convivialité dans certains quartiers</p>
<p>Prainet</p>	<ul style="list-style-type: none">- Ancrage fort de l’espace de vie sociale sur le quartier, depuis son implantation en 2016 : l’Espace Prainet est aujourd’hui un acteur structurant de l’animation de la vie sociale sur le quartier et a tissé des liens de confiance avec les habitants (plus de 280 familles adhérentes, 2 fois plus qu’en 2016) ➔ Obtention d’un agrément « centre social » en 2024- Une présence de proximité régulière de la Sauvegarde 69 (1,5ETP dédié)- Des animations hebdomadaires du « but en or » (city stade) par Sport dans la ville- Une présence quotidienne de l’association Eisenia (gestion des encombrants)- Un quartier « où il fait bon vivre » selon les habitants, « qui vit bien » selon les acteurs locaux- Une occupation mixte des espaces extérieurs (de genre et intergénérationnel)	<ul style="list-style-type: none">- Des mésusages au niveau du 10 Sully (trafics de stupéfiants)- Des conflits d’usage aux abords du collège G. Brassens (occupation des halls par des collégiens, nuisances sonores...)- Des incivilités routières (circulation de deux roues sur des espaces piétons...), nuisances sonores, mécaniques sauvages (en baisse)...- Des équipements vieillissants, des parvis sous-utilisés, sans usage défini- Une appropriation des espaces inégale, et faibles au regard des surfaces aménagés- Des stationnements de visiteurs abusifs, liés notamment à l’implantation récente d’équipements d’envergure métropolitaine (Groupama Stadium et Arena)
<p>Berthaudière- Sablons- Cornavent</p>	<ul style="list-style-type: none">- Une présence de proximité régulière de la sauvegarde 69 (1ETP dédié)- Des animations ponctuelles de proximité du centre social Berthaudière, qui vont se régulariser à partir de 2024	<ul style="list-style-type: none">- Des mésusages sur la résidence Edouard Herriot (occupation de l’espace, trafics, etc.)- Des conflits d’usage sur la résidence Cornavent entre les « anciens habitants » et les nouveaux- Absence de vie de quartier, et de lien entre les habitants- Difficulté des acteurs de terrain à toucher la population (jeunes, familles...) au sein des structures et dans leur actions de proximité en pied d’immeuble- Pas d’espace public de proximité- Peu d’appropriation des espaces extérieurs par les habitants, notamment de la résidence Edouard Herriot
<p>La Soie- Monteberlet</p>	<ul style="list-style-type: none">- Une présence de proximité régulière sur le quartier de la Sauvegarde 69 (1 ETP dédié)- Une animation de proximité par le centre social Montaberlet, notamment sur la période estivale, destinée à s’intensifier	<ul style="list-style-type: none">- Des mésusages place Stépanavan (occupation et trafics de stupéfiants)- Absence de dynamique collective de quartier, manque d’espace public de proximité permettant de jouer le rôle de lieu de rencontre, de convivialité

Volet mobilité – déplacement



Chiffres clés

	<p>➤ Une bonne accessibilité des quartiers en TC, et des services et équipements d'accompagnement au changement de pratiques qui se développent</p>	<p>➤ Des inégalités d'accès à la mobilité et des disparités dans les pratiques modales et les équipements</p>
<p>Transversal</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une bonne accessibilité des quartiers, et vers les centralités <ul style="list-style-type: none"> • Une desserte structurante du quartier du Prainet (moins de 10 min de marche) et de Berthaudière-Sablons-Cornavent avec le T3 et le T7 (15min de marche) • Le bus 67 qui traverse la commune et dessert les trois quartiers QPV et QPM - La Fabrik à vélo sur le quartier du Prainet (atelier de réparation, location et vente de vélos d'occasion) - Ouverture en 2022 du garage solidaire (réparation et ventes de véhicules d'occasion, ateliers d'auto-entretien, découverte des gestes de l'éco-conduite...) - Création par la Métropole de Lyon de l'agence des mobilités <ul style="list-style-type: none"> • 31% des ménages du Prainet seraient intéressés par des conseils, si une permanence était organisée sur le quartier - Des évolutions de pratiques envisageables pour certains habitants du Prainet : <ul style="list-style-type: none"> • Un report modal envisageable pour certains habitants du Prainet : 35% indiquent pouvoir utiliser les TC (27%) ou le vélo (8%) pour leur trajet domicile/travail • 14% seraient possiblement intéressés par un service d'auto-partage 	<ul style="list-style-type: none"> - Un taux de motorisation des ménages du Prainet plus importants que dans les autres QPV de la métropole (76% contre 60%), mais des voitures vieillissantes (64% ont plus de 10ans) et polluantes (68% de voitures diesel) - En moyenne 1/3 des habitants des QPV de 18 ans et plus n'ont pas le permis en 2015 (contre 20% des habitants de la métropole) - Des distances parcourues plus faibles dans les QPV métropolitains (47% des déplacements de moins d'1km, contre 41% pour la métropole), reflétant des déplacements plus ancrés dans la proximité - Un usage du vélo marginal dans les QPV métropolitains <ul style="list-style-type: none"> • 70% des ménages du Prainet ne sont pas équipés - Des inégalités de genre exacerbées dans les QPV : <ul style="list-style-type: none"> • 45% des femmes de plus de 18 ans (contre 18% des hommes) • 21% des femmes cumulent absence de permis et d'abonnement TC (contre 7% des hommes) • Les femmes utilisent moins la voiture (21% contre 36% des hommes), au profit de la marche à pied (près de 50% des déplacements des femmes, contre 35% des déplacements des hommes) - Au-delà de la desserte en TC, des freins périphériques identifiés : coûts (malgré les tarifs solidaires), amplitudes horaires, difficulté d'accès physique au réseau (PMR, personnes âgées...)

Une population vieillissante dans les quartiers, et un risque d'isolement important



Chiffres clés

- **Le quartier du Prainet est classé 4^{ème} QPV de la Métropole ayant la plus forte progression des +60 ans** (18% de la population sur le Prainet à +60 ans, contre 11,9% en 2010) :
- **Les + de 60 ans représentent près de 58% des personnes seules sur le quartier du Prainet**
 - **Une surreprésentation des femmes** : près de 60% des ménages d'une personne entre 60 et 74 ans, et près de 90% des ménages d'une personne de plus de 75 ans
- **Un sentiment de solitude et d'isolement exacerbé dans les QPV** (selon le baromètre de solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France, par les petits frères des pauvres) :
 - 32% des séniors résidant en QPV éprouvent un sentiment de solitude (27% à l'échelle nationale)
 - 87% des séniors résidant en QPV se considèrent comme heureux (95% à l'échelle nationale) et seulement 33% très heureux (60% à l'échelle nationale)
 - Un sentiment de solitude ressenti par 38% des séniors vivant avec moins de 1 000€/mois (27% à l'échelle nationale)
 - 45% des séniors résidant en QPV constatent une absence de solidarité (31% à l'échelle nationale)
 - Un sentiment d'insécurité plus important : 25% des séniors résidant en QPV indique se sentir de temps en temps ou souvent en insécurité dans leur quartier (11% à l'échelle nationale)
- **L'accompagnement et le développement d'actions à destination du public sénior des QPV quasi inexistant dans les précédents documents stratégiques** (CVM et CLA de 2015)



Retours des acteurs locaux et des concertations citoyennes :

- **Des acteurs locaux et des habitants soucieux de développer des actions en direction du public séniors des QPV**
 - Service séniors, centres sociaux, club soleil d'automne, résidence séniors...
 - Des habitants qui souhaitent se rencontrer, avoir davantage de temps intergénérationnels proposés...
 - Des habitants qui souhaiteraient voir se développer sur les quartiers des lieux de socialisation pour les personnes âgées
- **Des difficultés persistantes partagées** :
 - Malgré le constat de personnes âgées isolées, une difficulté à toucher les plus éloignés dans les actions organisées par la ville ou les acteurs locaux
 - Des personnes âgées en difficulté avec l'outil numérique

III- 1- Bien vivre chez soi et dans son quartier : Plan d'action



Objectifs stratégiques

à poursuivre et consolider

1) Bénéficier d'**espaces communs de qualité et partagés** par toutes et tous, à travers des actions d'**amélioration du cadre de vie**

2) **Bien vivre dans son logement**

3) Accompagner la **mobilité des habitants**

4) Favoriser le **vivre ensemble** et la **rencontre entre et avec les habitants**

5) **Se sentir en sécurité** dans son quartier

6) Le Prainet : un quartier en **renouvellement, intégré à la ville et aux dynamiques urbaines**

Objectifs opérationnels

- 1- Maintenir un entretien régulier des espaces extérieurs, et améliorer la propreté des espaces communs et la gestion des déchets
- 2- Favoriser l'appropriation des habitants de leur cadre de vie et leur implication dans sa gestion et préservation
- 3- Préserver et renforcer la création **d'îlot de fraîcheur et d'espaces ombragés**
- 4- une **gestion partenariale** dans le cadre de la GSUP/TFPB
- 5 - Conforter et développer les **espaces publics** sur le **quartier de la Soie Monteberlet**
- 6- Renforcer la **qualité résidentielle** sur le **quartier Sablons-Berthaudière-Cornavent**

- 1- Favoriser l'accès et le maintien dans son logement
- 2- Lutter habitat indigne
- 3 - Favoriser les liens bailleurs-locataires
- 4 - Renforcer le partenariat entre les acteurs du champ du logement pour systématiser le partage d'information

- 1 – Accompagner le **changement de pratique des habitants**
- 2 – Soutenir les **structures/actions facilitant la mobilité des habitants**

- 1- Favoriser les **rencontres entre les habitants, en renforçant les liens intergénérationnels**
- 2 - Valoriser (déstigmatiser) **l'image des jeunes**
- 3 - Maintenir et/ou créer des **lieux de proximité** au sein du quartier pour **renforcer les liens de confiance entre les institutions et les habitants le partenariat**
- 4 - **Bien vieillir dans son quartier** : prévenir la dépendance et l'isolement des personnes âgées

- 1- Développer et renforcer les **usages qui favorisent la mixité des publics** sur les espaces communs
- 2 - Pérenniser les **dispositifs de prévention de la délinquance** et la **médiation de proximité**
- 3 - Développer les démarches de **prévention situationnelle**
- 4 - Renforcer les **liens police-population**
- 5 - **Renforcer le partenariat entre les acteurs du champs de la sécurité pour systématiser le partage d'information**

- 1 - Créer des **connexions inter quartiers**, à travers la **création de nouvelles polarités**
- 2 - Renforcer **l'attractivité du quartier**
- 3 - Renforcer la **qualité résidentielle**
- 4 - Favoriser une **mixité sociale résidentielle et d'usage**

1) Bénéficiaire d'espaces communs de qualité et partagés par toutes et tous, à travers des actions d'amélioration du cadre de vie

1 Maintenir un **entretien régulier** des espaces extérieurs, et améliorer la **propreté des espaces communs et la gestion des déchets**

- Maintien d'une enveloppe « fonds de petits travaux » *
- Poursuite du travail partenarial de veille technique *
- Poursuite et développement des dispositifs de sur-entretien *
- Soutien aux actions de gestion et de réduction des encombrants *
- Amplification d'actions de sensibilisation/pédagogique ("nettoyage de printemps", accompagnement au compostage, etc.) *

2 Favoriser l'**appropriation des habitants** de leur cadre de vie et leur implication dans sa gestion et préservation

- Association des habitants dans les diagnostics en marchant *
- Développement des chantiers participatifs *
- Réflexion autour des stratégies de communication et concertation *

3 Préserver et renforcer la création **d'ilot de fraîcheur et d'espaces ombragés**

- Préservation des espaces végétalisés existants *
- Réflexion autour des solutions d'ombrage sur les espaces publics *

4 Maintenir une **gestion partenariale** dans le cadre de la GSUP/TFPB

- Restructuration et renfort du groupe de travail GSUP *
- Maintien de la coopération inter bailleur sur le quartier du Prainet *
- Développement du partenariat GSUP sur la Soie-Montaberlet et sur Berthaudière-Sablons-Cornavent *
- Développement des démarches partenariales avec les bailleurs sociaux (chantier d'insertion, jeune, participatifs, etc.) *
- Définition partagée de la programmation GSUP/TFPB *
- Travail sur les conventions de gestion partagée *

5 Renforcer la **qualité résidentielle** sur le **quartier Sablons-Berthaudière-Cornavent**

- Résidentialisation de la résidence Edouard Herriot (Alpes Isère Habitat)
- Réflexion à mener sur un projet de résidence aux Alpes (Alliade Habitat)
- Réflexion à mener sur un projet de résidence à Cornavent (Alpes Isère Habitat)
- Réflexion sur le développement d'un espace public de quartier
- Sécurisation des abords de l'école des Sablons

6 Conforter et développer les **espaces publics** sur le **quartier de la Soie Monteberlet**

- Projet de réaménagement du city stade et de ses abords (nouveaux équipements sportifs et création d'un espace public intergénérationnel *)
- Conforter la place Stepanavan dans son rôle de vitrine du quartier (enjeu d'animation, de médiation et de tranquillité publique) *
- Réflexion sur les parcours doux et piétons à travers les espaces publics et jusqu'au canal

2) Bien vivre dans son logement

1 Favoriser l'accès et le maintien dans son logement

- Relance de la « Bourse aux logements » de Décines, en articulation avec le dispositif métropolitain "mon logement 69" Poursuite du travail partenarial de veille technique *
- Réflexion partenariale sur le logement intergénérationnel *
- Implication de la ville dans le GT impayés

2 Favoriser les liens bailleurs-locataires

- Poursuite des démarches de proximité : diagnostic en marchant, présence de proximité (personnel technique et social), animation en pied d'immeuble... *
- Maintien des dispositifs de médiation de conflits de voisinage *
- Accompagnement des locataires en rupture de soin : mobiliser les dispositifs existants d'accompagnement (intermede..)
- Maintien/renfort du lien avec les associations de locataires *

3 Lutter **habitat indigne**

- Lutte contre l'insalubrité, l'incurie... *
- Action de prévention et de sensibilisation « punaise de lit » *

4 Renforcer le **partenariat entre les acteurs** du champ du logement pour systématiser le partage d'information

- Maintien de la coopération inter bailleurs *
- Développement d'une coordination CCAS-Direction de la politique de la ville et Maison de la Métropole de Lyon

3) Accompagner la mobilité des habitants

1 Accompagner le **changement de pratique des habitants**

- Soutenir l'action de la Fabrik à vélo *
- Relayer les informations et accompagnement proposés par l'Agence des mobilités *

2 Soutenir les **structures/actions facilitant la mobilité des habitants**

- Bourse permis
- Garage Solidaire (réparation, vente, atelier pédagogique)

4) Favoriser le vivre ensemble et la rencontre entre et avec les habitants

1

Favoriser les **rencontres entre les habitants, en renforçant les liens intergénérationnels**

- Soutien à l'organisation de manifestations de loisirs, de proximité, de rencontre
- Réflexion autour du développement de réseaux de solidarités entre et pour les habitants
- Organisation de temps de dialogue intergénérationnel
- Focus quartier Soie-Montaberlet : favoriser le lien entre les habitants des deux sous-quartiers, et avec les futurs nouveaux habitants de D-side
- Focus Quartier Berthaudière-Sablons : développer des liens avec les habitants via des actions de proximité, favoriser leur appropriation des espaces communs
- Focus Quartier Cornavent : Favoriser/faciliter les liens entre les habitants
- Focus Quartier du Prainet : Maintenir l'intervention de proximité de l'ensemble des partenaires

2

Valoriser (déstigmatiser) **l'image des jeunes**

- Amélioration de la visibilité des actions/projets menés par les jeunes
- Organisation de chantiers participatifs/éducatifs qui rende visible l'implication des jeunes dans le quartier

3

Maintenir et/ou créer des **lieux de proximité** au sein du quartier pour **renforcer les liens de confiance entre les institutions et les habitants le partenariat**

- Renforcer la place des équipement de proximité présents sur le quartier (espace Prainet, MDI, Ludothèque, etc.)
- Proposer des espaces de permanences services publics au cœur du Prainet
- Renforcer la visibilité de la ludothèque dans le quartier du Prainet

4

Bien vieillir dans son quartier : prévenir la dépendance et l'isolement des personnes âgées

- Repérage des personnes isolées
- Développement de lieux de rencontre dans les quartiers à destination des seniors pour rompre l'isolement
- Soutien au développement de réseaux de solidarités, de rencontres intergénérationnelles
- Réflexion partenariale sur l'accompagnement/soutien des aidants

5) Se sentir en sécurité dans son quartier

1 Développer et renforcer les usages qui favorisent la mixité des publics sur les espaces communs

- Programmation des espaces publics dans les projets de réaménagement urbains *
- Investissement et animation des espaces publics par l'ensemble des acteurs de l'animation de la vie sociale et la ville de Décines *
- Développement d'expérimentations/aménagement temporaire pour tester des usages

2 Pérenniser les dispositifs de prévention de la délinquance et la médiation de proximité

- Renforcer la méthode d'aller vers, y compris dans les établissements scolaires *
- Renforcer l'organisation de chantiers : jeunes, éducatifs, participatifs, etc. *
- Pérenniser l'intervention des équipes de prévention *
- Favoriser l'accès aux offres et accompagnement jeunesse locales (offres socio-culturelles, sportives, insertion pro...)
- Poursuivre les actions de médiation bailleurs-population (Dispositif prévention et tranquillité) *
- Développer la médiation par le sport (terrain multisport, animation Sport dans la ville , etc.) *
- Focus quartier des sablons :
 - *veille et réflexion partenariale d'intervention auprès d'un groupe de jeunes hommes décrocheurs, occupant l'espace public, et pouvant générer des nuisances
 - *Action de prévention en direction des plus jeunes, afin d'éviter un effet "d'entraînement"

3 Développer les démarches de prévention situationnelle

- Intégration d'un volet prévention situationnelle dans les études urbaines/résidentialisation... *
- Déploiement de la vidéo-protection

4 Renforcer les liens police-population

- Présence de proximité des forces de l'ordre dans les quartiers *
- Développement d'actions de rencontres police/population *

5 Renforcer le partenariat entre les acteurs du champs de la sécurité pour systématiser le partage d'information

- Pérenniser les partenariats police/bailleurs *
- Réflexion autour de la création d'une "cellule de veille", qui permettrait d'échanger entre partenaires sur des situations particulière, dans un objectifs de recherche de solutions collectives
- Réflexion autour du partenariat avec les parents et le collège

6) Le Prainet : un quartier en renouvellement, intégré à la ville et aux dynamiques urbaines

1 Créer des **connexions inter quartiers**, à travers la **création de nouvelles polarités**

- Articulation des études de conception avec les études menées sur la friche ABB, notamment sur l'aménagement des abords de la rue Sully et les polarités N et S
- Amélioration de la circulation automobile, en développant un axe routier Est-ouest
- Maintenir une programmation d'usage et d'équipement sur le Prainet permettant de générer des flux à travers le quartier et depuis l'extérieur
- Structuration des cheminements piétons/doux à travers le quartier, pour faciliter sa traversée

2 Renforcer **l'attractivité du quartier**

- Sécurisation et lisibilité des parcours au sein du quartier
- Renforcer la visibilité des équipements publics présents sur le quartier
- Maintien d'une offre commerciale de proximité
- Requalification résidentielle

3 Renforcer la **qualité résidentielle**

- Clarification des emprises résidentielles et résidentialisation
- Végétalisation
- Développement d'une programmation d'usage permettant la mixité sur les espaces extérieurs
- Améliorer le maillage piéton dans le quartier
- Développement des démarches de prévention situationnelle
- Veille sur les nuisances stationnements

4 Favoriser **une mixité sociale résidentielle et d'usage**

- Développement d'une dynamique partenariale autour de l'animation des abords du collège
- Définition d'une programmation des espaces publics
- Maintien d'une offre commerciale
- Réflexion autour de la diversification de l'habitat
- Maintien d'une répartition des équipements scolaires et socio-culturelles sur le quartier pour favoriser les flux
- Renforcer les équipements publics sur le quartier
- Travail partagé sur le peuplement, veille d'occupation sociale

Principaux partenaires opérationnels:

- **Gestion et entretien** (bailleurs sociaux, services gestionnaires ville et Métropole)
- **Animation de la vie sociale et acteurs de proximité** (Centres sociaux Dolto/Montaberlet et Berthaudière-Prainet, Sauvegarde 69, Eisenia, Ballad'ou, établissements scolaires, sport dans la ville, CSF ...)
- **Service publics de proximité et accès aux droits** (CCAS, MDML, France travail, Mission locale...)
- **Service de droit commun ville** (culture, techniques, sport, ludothèque, médiathèque, service séniors et conseil des aînés ,espace jeune...)
- **Tranquillité publique** (Police municipal, police nationale)

Partenaires institutionnels :

Métropole de Lyon
MDML
Agence des mobilités
CCAS
CAF
État (DDT, DRAC,
Éducation nationale,
DDETS)

Dispositifs et moyens mobilisables :

- **Politique de la ville** : Programmation sociale Ville et Etat, programmation GSUP – TFPB , Métropole quartier d'été ..
- **Dispositif de droit commun** : CLSPD, CTG
- **Droit commun des partenaires** (bailleurs, Ville, CCAS, Métropole de Lyon, CAF, État, centres sociaux, France travail ..)

Pistes d'indicateurs de suivi des objectifs stratégiques (*consolidation fin 2024*)

- Diagnostic habitant
- Nbre de manifestations festives/conviviales organisées, diversité des publics et évolution de leur fréquentation
- Moyens mis en œuvre pour des actions de médiation/prévention
- Présence d'une ou plusieurs associations de locataires
- Nombres de signalements logement adressé au CCAS et MDM
- Nombre de mutation dans le cadre de la bourse aux logements, dont l'un des LLS concernés au moins est en QPV
- Moyens mis en œuvre sur la propreté et l'entretien
- Nombre de projets co-portés
- Bilan annuel des actions de la programmation sociale et GSUP/TFPB

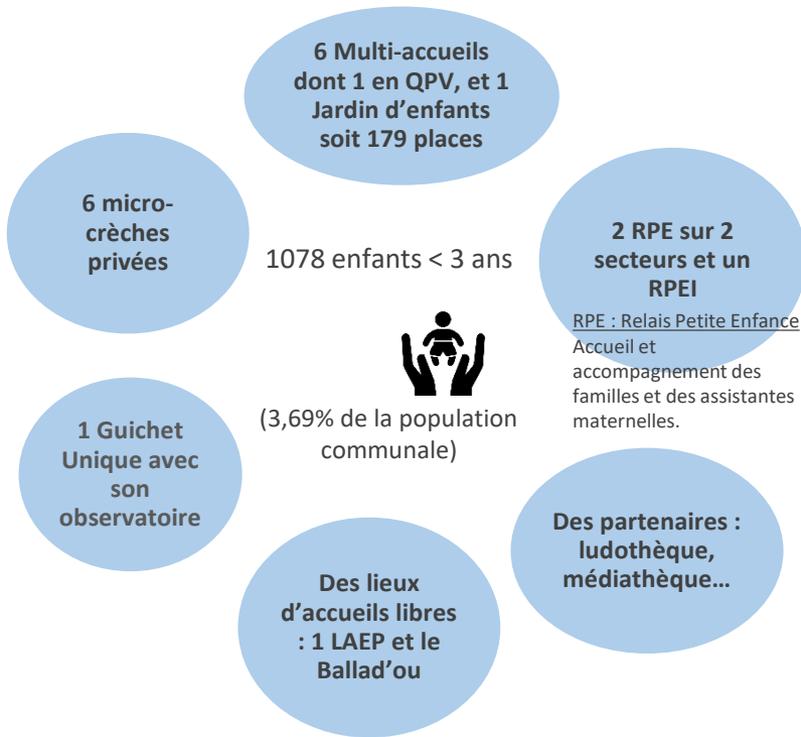
III- 2- Se construire et s'engager à tous les âges de la vie : Diagnostic

→ Parentalité, petite enfance, enfance, éducation, jeunesse, sport, culture et pouvoir d'agir des habitants



III- 2. Se construire et s'épanouir à tous les moments de sa vie

Volet petite enfance



Équipement sur les quartiers politique de la ville

QPV Prainet :

- EAJE « Les pitchounets » avec 20 places et 73 enfants inscrits dont 65% pour de la garde occasionnelle et 35% seulement pour de la garde régulière
- RPE Marillat
- Le Ballad'ou, lieu d'accueil libre, anonyme et gratuit qui permet la socialisation des enfants qui ne fréquentent pas les structures de garde

QPM La Soie-Montaberlet:

- Halte garderie avec 10 places d'accueil et une forte fréquentation d'enfant en situation de handicap
- RPE accueille au sein du centre social La Soie



Retours des acteurs locaux :

- Une organisation de la petite enfance sur Décines permettant une égalité de traitement et de favoriser la mixité des publics, via la création d'un guichet unique (lieu d'information unique pour toutes les demandes liées aux modes de garde disponibles sur la commune, et centralisation des demandes de garde en accueil) et des attributions de places non territorialisées
- De nombreux lieux de socialisation et lieux ressources sur la commune : Ballad'ou, Relais petite enfance, ludothèque, médiathèques, parcs municipaux, LAEP, les centres sociaux, le PRE....
- Un partenariat à consolider avec certaines institutions (Centre d'action médico-sociale précoce, protection de l'enfance, PMI, etc.) pour enrichir la coordination petite enfance existante (et active)
- Des problématiques de socialisation tardives à l'entrée à l'école observées par les équipes éducatives
 - Moins de sollicitations de garde d'enfants de moins de 3 ans dans les QPV, des freins périphériques contraignant la fréquentation et l'accès à ces lieux (isolement des familles, crainte de signalement auprès de la PMI, barrière de la langue, difficulté de mobilité, etc.) ...
- Des besoins d'accompagnement à la parentalité identifiés par les professionnels (handicap d'un enfant, doutes parentaux, etc.), mais difficulté à toucher les parents concernés dans les formats proposés (cafés parents...)

PLACES EN ACCUEIL COLLECTIF	Décines-Charpieu 2022	Crèche les « Pitchounets (QPV Prainet)	Métropole de Lyon 2022
Nombre de places	179	20	13 082
Nombre d'enfants inscrits	470	73	30 791
Enfants inscrits sous le seuil de pauvreté	52%	62%	35%

Sources : Caf du Rhône, 2017 et 2022 / CAF du Rhône (Sidothèque, SIAS, Oméga), 2016 et 2020 / Caf du Rhône au 31.12.2023 / rencontres partenariales 2023-2024
Source icônes : Flaticon.com (photo3D idea studio / Dinsoft Labs)

III- 2. Se construire et s'épanouir à tous les moments de sa vie

Volet enfance



9 groupes scolaires publics et 2 groupes scolaires privés

4 groupes scolaires classés REP :

- École le Prainet 1 => QPV Prainet
- École le Prainet 2
- École les Sablons => QPV Berthaudière-Sablons-Cornavent
- École la Soie => QPM la Soie

Ecoles dont les Indices IPS sont les plus faibles

IPS moyen en France : 102,77



Les effectifs des **garderies périscolaires** sont en augmentation régulière chaque année malgré une stabilisation globale des effectifs scolaires

A l'échelle de la ville

	% des effectifs scolaires	Dont enfants issus des QPV
Garderie du matin	23%	14%
Pause méridienne	81%	18%
Ateliers périscolaires (16h30-17h30)	37%	15%
Garderie du soir (17h30-18h00)	14%	13%

Inscription au restaurant scolaire et quotient familial (un QF < à 800€ ouvre des droits CAF) :

- Les enfants avec un QF<800 habitant en QPV inscrits à la cantine représentent 11% des enfants tout quartier confondu avec un QF<800
 - Ils représentent 62% des enfants issus des QPV inscrits à la cantine



3016 élèves en écoles publiques

- Ecole Prainet 2 : 298 élèves dont **100%** issus des QPV
- Ecole Berthaudière : 344 élèves dont **12%** issus des QPV
- Ecole Prainet 1 : 296 élèves dont **11,8%** issus des QPV
- Ecole Sablons : 295 élèves dont **27%** issus des QPV

Dont 21% sont issus des QPV (638 élèves au total)

Nom de l'établissement	Secteur	Effectifs	IPS
ECOLE PRIMAIRE LE PRAINET 2	public	174	76,5
ECOLE PRIMAIRE LES SABLONS LES MARAIS	public	146	89,2
ECOLE PRIMAIRE LA SOIE	public	159	93,2
ECOLE PRIMAIRE LE PRAINET 1	public	145	94,5
ECOLE PRIMAIRE LA BERTHAUDIÈRE	public	196	98,6
ECOLE ELEMENTAIRE JEAN JAURES	public	402	103
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE JEANNE D ARC	privé sous contrat	229	109,2
ECOLE PRIMAIRE CHARPIEU	public	225	117,4
ECOLE PRIMAIRE BEAUREGARD	public	182	118

Indice de Position Sociale (IPS) : valeur numérique qui correspond à un résumé quantitatif d'un ensemble d'attributs socio-économiques et culturels liés à la réussite scolaire. Plus l'IPS est élevé, plus les élèves sont en moyenne d'origine sociale favorisée. Plus il est faible, plus les élèves sont d'origine défavorisée socialement.

Les accueils extrascolaires : les mercredis et vacances scolaires

- 6 structures (CS Dolto, CS La Soie-Montaberlet, CS Berthaudière, Léo Lagrange, le CPNG et l'USEP) sur la commune dont une située sur le QPV Berthaudière-Sablons-Cornavent et une située sur le QPM la Soie
 - **Centre social Berthaudière et Espace Prainet** : 31 % du public issus du QPV Prainet et 61 % issus du QPV Berthaudière-Sablons fréquentent ces accueils

Le projet de réussite éducative (PRE) : 68% des publics issus des deux QPV, dont 58% de 3-10 ans

III- 2. Se construire et s'épanouir à tous les moments de sa vie

Volet Jeunesse

L'espace jeune de la ville de Décines :

- Accueil quotidien et orientation des publics jeunes 2 191 accueils individuels et collectifs
- Chantier Jeunes VVV pour les publics QPV => 64 jeunes ont participé à des chantiers sur le patrimoine municipal en 2022 (dont 53% résidants dans les QPV et QPM)
- Actions d'orientation (semaine de l'orientation, jobs d'été...)

Espace Prainet :

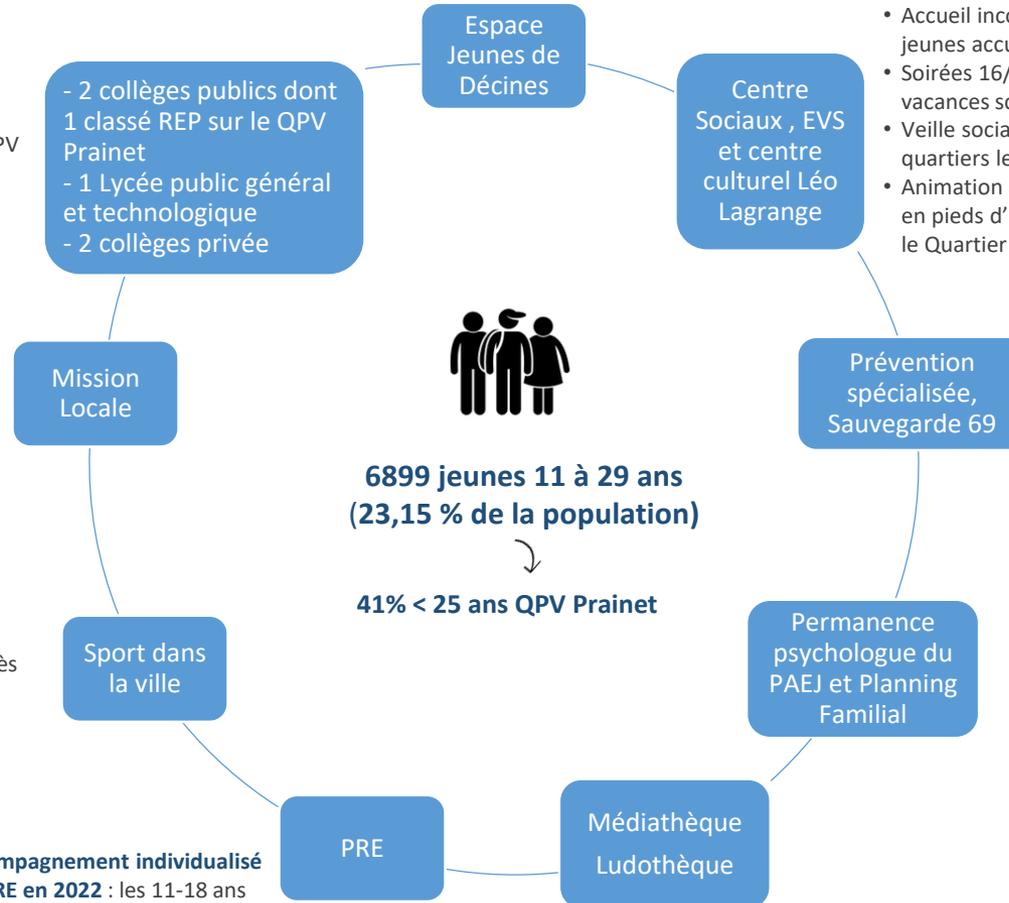
- Accueil inconditionnel « Soda jeunes » 11/18ans : 46 jeunes accueillis sur l'année
- Soirées 16/25ans : jeudis et samedis soirs hors vacances scolaires.
- Veille sociale : temps de rencontres informelles sur les quartiers les jeudis soirs.
- Animation de proximité 6/12 ans: accueil et animation en pieds d'immeubles sur les périodes de vacances sur le Quartier du Prainet.

Collège Georges Brassens :
59,73% des élèves issus des QPV
→ 41% d'élèves boursiers

Mission Locale :
598 jeunes accompagnés en 2023 dont 99 issus du QPV Prainet (soit 16,55%)

Sport dans la ville:
Présent sur le quartier du Prainet les mercredis et vacances scolaires auprès des jeunes.
Action « job dans la ville » pour accompagner les jeunes à l'insertion pro

Accompagnement individualisé du PRE en 2022 : les 11-18 ans représentant 42% des suivis



Sauvegarde 69 :
115 jeunes suivis en 2022 par les éducateurs de la sauvegarde 69 (100% des QPV et QPM)

Permanence du PAEJ :
85 entretiens en 2022 dont 40% issus des QPV
Planning Familial : éducation à la sexualité dans les collèges

III- 2. Se construire et s'épanouir à tous les moments de sa vie



Retours des acteurs locaux et des concertations citoyennes :

Volet enfance

- **Une offre périscolaire plébiscitée, qui répond en partie aux besoins des familles**
 - Des ateliers « tous aux devoirs » très plébiscités par les parents : temps où les enfants peuvent faire leur devoir
 - Augmentation de la fréquentation des accueils périscolaires à l'échelle de la commune
- **Un partenariat riche sur la question enfance/éducation via la coordination enfance (CTG)**
 - Intervention diversifiée sur les temps périscolaires : articulation à poursuivre (et renforcer) avec le PEDT et la CTG
 - Partenariat avec éducation nationale installée, mais à renforcer notamment sur les articulation avec les différents temps de l'enfant
- **Des actions de prévention déployées dans les écoles, autour du climat scolaire, des relations entre pairs et de santé**
 - médiation par les pairs (pilotée par l'ASV et opérée par Amely) : des résultats très satisfaisants
 - actions de prévention santé : bucco-dentaire, obésité, etc.
- **Des actions d'accompagnement à la parentalité proposées par les différents acteurs locaux**
- **Mais des efforts à poursuivre sur les questions de citoyenneté, de relation entre pairs, de lien parents-institutions :**
 - Une situation complexe sur l'école de la Berthaudière dans le relationnel parents-institutions (ville, école) et entre les élèves (discriminations, violence, compétence permanente...)
 - Observation de cas de harcèlement dès la primaire (des équipes ressources phares mises en place dans chaque école depuis la rentrée scolaire 2023)
- **Difficulté à mobiliser certains parents sur la scolarité de leurs enfants, et à constituer des listes de parents d'élèves**

Volet jeunesse

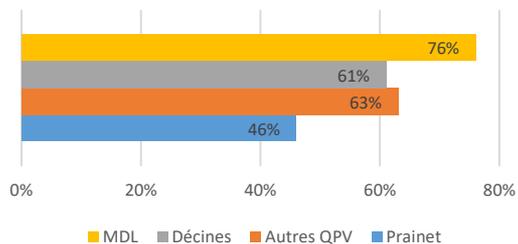
- **Des actions d'animation en direction de la jeunesse portées par des différents acteurs à préserver**
 - Chantiers jeunes 14/18 ans jeunes
 - Animation hors les murs menées au Prainet par CS Berthaudière et espace Prainet, l'Espace Jeunes, Sauvegarde 69, Sport dans la ville
 - Accueil jeunes dans les structures des quartiers
 - Sauvegarde 69 : présence d'éducateurs de prévention spécialisée sur les quartiers
 - Actions de prévention portées par l'ASV...
- **Un partenariat riche sur la thématique jeunesse via la coordination jeunesse (CTG)**
 - Partenariat avec les collèges et lycées à renforcer
 - Une volonté des structures d'éducation populaire de donner plus de place aux jeunes dans leurs organisations
- **Des jeunes impliqués et soucieux de s'engager, de s'investir, sous de nouvelles formes d'engagement :**
 - Engagement plus ponctuel;
 - Relance en 2024 d'un conseil de jeunes
- **Des représentations négatives de la jeunesse de la part de certains habitants**
 - Peu d'interconnaissance et de dialogue intergénérationnel
 - Des pratiques dévalorisées : regroupement sur l'espace public, une idée reçue d'un désengagement des jeunes
- **Un public malgré tout globalement difficile à capter et à mobiliser**
 - Public peu mobile physiquement/géographiquement
 - Confronté à un manque de confiance en soi, à des difficultés à se projeter
- **Des problématiques de santé mentale et d'accès aux soins constatée (professionnels, PAEJ...)**
- **Difficulté à toucher les parents des adolescents, malgré les besoins repérés et les sollicitations de ces derniers**
- **Une vingtaine de jeunes décrocheurs (17-25 ans) identifiés sur le quartier Berthaudière-Sablons-Cornavent, des acteurs démunis quant à leur accompagnement particulièrement complexe**

Volet réussite éducative



Chiffres clés

- **Des écarts d'acquisition de compétences dès le CP entre les établissements scolaires en REP et hors REP observés à l'échelle de la Métropole**
 - Part des élèves de CP présentant une maîtrise satisfaisante en français dans la compétence « Comprendre les mots lus par l'enseignant » (Académie de Lyon -2022) : 52% en REP (contre 77% hors REP)
 - Part des élèves de CP présentant une maîtrise satisfaisante en mathématiques dans la compétence « Résoudre les problèmes » (Académie de Lyon -2022) : 51% en REP (contre 71% hors REP)
 - **Retard de 1 an à l'entrée en 6^{ème} en 2022 :**
 - en baisse sur le collège G Brassens : 6,6% (7,7% en 2020)
 - En hausse sur le collège Maryse Bastié : 7,3% (4,3% en 2020)
 - **Redoublement en 3^{ème} en 2023 :**
 - En hausse sur le collège G Brassens : 6,8% (1,6% en 2020)
 - En hausse sur le collège Maryse Bastié : 5,3% (4,7% en 2020)
- **Malgré une amélioration observée ces dernières années pour le collège Georges Brassens, des taux de réussite au brevet qui reste plus faible : 81,9% en 2022 (87,5% à l'échelle nationale)**
- **Un taux de scolarisation des 15-24 ans qui se dégrade sur le Prainet : de 57,5% en 2015 à 51% en 2018 (63% QPV MdL, 61% Décines, 76% MdL)**
 - **Une situation exacerbée pour les femmes**



Retours des acteurs locaux :

- **Déploiement de dispositif pour la réussite scolaire et l'accompagnement à la parentalité**
 - Dédoublage des classes et une classe passerelle à Prainet 2
 - Dispositif CLAS proposés pour les primaires et collèges à l'espace Prainet et à l'espace Berthaudière : 58% des familles en bénéficiant résident au Prainet
- **Des indicateurs encourageants quant à la réduction des situations de fragilité (élèves fragiles et/ou à besoin) sur les écoles Prainet1,2 et la Soie**
- **Un PRE actif (920 enfants sur la période 2016-2022 / 73% issus des QPV/QVA (part en augmentation)**
 - Un repérage des besoins chez les filles à renforcer (64% des suivis sont des garçons)
- **De nombreux dispositifs et actions de prévention du décrochage scolaire portés par les acteurs locaux (PRE, atelier relai, actions coup de pouce, rebond...)**
- **Un besoin récurrent des familles de temps d'aide aux devoirs (primaire et collège), à ce jour difficile à combler**
 - Si le CLAS répond à des besoins en termes de méthodologie, les acteurs locaux remontent un manque sur l'accompagnement aux devoirs
- **Une perte de lien avec les parents à l'entrée au collège**
- **Vigilance sur les élèves issus des Marais :**
 - Des élèves en fragilité et observation de décrochage précoce, dès le cycle 3, avec des risques importants de décrochage total au collège

Volet orientation et formation



Chiffres clés

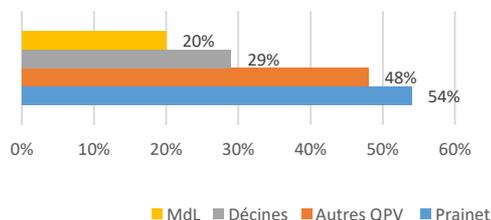
➤ Orientation post-collège en 2023 sur la commune :

- **Collège Georges Brassens :**
 - 66,4% en seconde générale et technologique
 - 17,8% en seconde professionnelle/CAP
- **Collège Maryse Bastié**
 - 60,18% en seconde générale et technologique
 - 32,74% en seconde professionnelle/CAP
- **45% de taux de retards en terminale parmi les habitants du QPV Prainet** contre 28,2% sur la commune et 22,6% à la Métropole

➤ Sur-représentation d'habitants ayant un faible niveau de formation au Prainet :

- **55% de la population >15 ans sans diplôme** (46% QPV MdL, 27% Décines, 19% MdL), amélioration depuis 2015 (58,1%)

- **Une situation exacerbée pour les femmes**



- **23% de la population >15 ans avec diplôme <BAC** (23% QPV MdL, 31% Décines, 22% MdL)
- **8% de la population >15 ans avec diplôme >BAC+2** (15% QPV MdL, 25% Décines, 43% MdL), amélioration depuis 2015 (6%)
- **Plus de 75% d'ouvriers et d'employés de 15 à 64 ans en 2019 sur le quartier du Prainet** (39% sur la Métropole)

➤ Les publics des quartiers prioritaires globalement plus confrontés au risque de discriminations scolaires, notamment liées à l'orientation

- Discriminations socio-économiques pouvant limiter leur choix d'orientation (moins d'accès à des cours de soutien...)
- Des publics féminins parfois moins encouragés à s'orienter vers certaines filières considérées comme masculines, et inversement
- Discriminations liées à l'origine ethnique de certains élèves, pouvant influencer leur choix d'orientation voire contraindre leur accès à des opportunités éducatives et professionnelles (stages, alternances, etc.)



Retours des acteurs locaux :

- **Des acteurs mobilisés sur les thématiques de l'orientation** : espace jeune, mission locale, établissements scolaires, sport dans la ville, etc.
- **Des dispositifs permettant des premières expériences du monde professionnel** (stage, chantiers éducatifs, chantiers jeunes, apprentissage, etc.)
- **Constat d'un décalage important entre les projets de certains jeunes et les réalités du monde professionnel** (financier, réalité des métiers, etc.)
- **Besoin de développer une meilleure connaissance du milieu professionnel, renforcer les expériences de mises à l'emploi travailler la représentation du monde du travail, renforcer l'accompagnement à l'orientation**
- **Difficulté à mobiliser certains jeunes en fragilité sur des événements orientations/emplois**
- **Une vingtaine de jeunes décrocheurs (17-25 ans) identifiés sur le quartier Berthaudière-Sablons-Cornavent**, des acteurs démunis quant à leur accompagnement particulièrement complexe

Volet culture



Les équipements culturels et actions du territoire

- **Un tissu associatif riche sur la thématique culturelle : près d'1/4 des associations communales**
- **Des équipements culturels municipaux :**
 - **Le Toboggan**, qui accueille le théâtre, le cinéma, la salle d'exposition « Spirale », et les locaux de la Médiathèque.
 - **La Médiathèque** : Si une légère augmentation d'adhérents est constatée entre 2015 et 2022, les adhésions des habitants des QPV et QPM sont plutôt en recul (Prainet : 9,3% contre 10,5% en 2015 / BSC : 7% contre 9% / Soie-Montaberlet : 4,7% contre 5,3%)
 - **La Ludothèque** : Une augmentation importante du nombre d'adhérents depuis 2020
- La création par l'espace d'un **café-théâtre au cœur du quartier « la Petite scène »**, dont la programmation est définie par un comité composé d'habitants
- **De nombreux projets proposés dans les quartiers**, notamment dans le cadre de la politique de la ville :
 - **Hors les murs** : Ciné plein air, ateliers médiathèque et ludothèque, Bdécines, Caravane de l'été (centre social Berthaudière-Prainet), Déci'tour (centre social Dolto-Montaberlet)
 - **Dans les établissements scolaires** : contes en musique, bulle en musique, actions socio éducatives au collège Brassens (atelier rock, break dance, arts plastiques, stand up), Concours d'éloquence depuis 2023, deux cohortes Démos...
- La ville de Décines **signataire de la Charte de coopération intercommunale**
- **Un projet de territoire « les jardins imaginaires » ciblant particulièrement les QPM et QPV**, en partenariat avec le PTEAC, les établissements scolaires, les structures d'éducation populaire..



Retours des acteurs locaux et des consultations citoyennes:

- **Une offre de découverte riche sur le territoire, et au sein des quartiers**, pouvant toutefois manquer de visibilité
- **Des partenaires mobilisés autour de la thématique culturelle**
- **Un sentiment d'abandon pouvant malgré tout être ressenti par les habitants des quartiers sur le volet culturel**
- **Des programmations culturelles qui semblent encore peu accessibles aux habitants, particulièrement aux jeunes**
- **Une coordination des acteurs culturels à renforcer**

Volet sport



Chiffres clés

- **Nombre de licenciés globalement inférieur à la moyenne régionale dans les QPV de la métropole, d'en moyenne 20%**
- **Des disparités de genre**, selon l'étude de l'institut Montaigne (2022) :
 - 26% des femmes résidents en QPV pratiquent un sport ou une activité physique de loisir, contre 45,5% hors QPV



Les équipements sportifs et actions du territoire

- **Un tissu associatif riche sur la thématique culturelle** : 28% des associations communales
- **Une école municipale du sport**, dont l'objectif est d'initier le public jeune à une pratique sportive, et de favoriser des passerelles avec les clubs sportifs du territoire
 - Quasiment aucun jeune résidant en QPV et ex-QVA
- **Une offre de découverte sportive en libre accès, gratuite et mensuelle « Dimanche en forme »**, proposée par la ville
- **De nombreux équipements sportifs sur la commune, y compris en libre accès** (Parc Troussier, city stade dans les deux QPV et QPM, stade Djorkaeff...)
- **De nombreux projets proposés sur la commune, certains ciblent particulièrement les publics QPV/QPM** :
 - **Au cœur des quartiers** : Action « champion dans mon quartier », présence hebdomadaire de Sport dans la ville sur le Praint (But en or) ...
 - **Dans les établissements scolaires** : actions socio éducatives au collège Brassens (break dance, rugby...), classes section sportive au collège Brassens (foot et rugby)
 - **Accueil USEP** : 21.34% en QPV / 25.3% en QVA (2022)



Retours des acteurs locaux et des concertations citoyennes :

- **Une offre de découverte riche sur le territoire, et au sein des quartiers**, pouvant toutefois manquer de visibilité
- **Un sentiment d'abandon pouvant malgré tout être ressenti par les habitants des quartiers sur le volet sportif**
- **Des équipements en libre accès vieillissant et en déficit d'entretien** (notamment le city stade de la soie)
- **Des difficultés des acteurs locaux à toucher le public cible sur les actions grands publics** (peu de fréquentation des publics QPV et QPM sur les dimanche en forme par exemple)
- **Difficulté à passer de la découverte d'une pratique, ponctuelle, à une activité sportive régulière**
- **Des freins à la mobilité des publics, qui peut participer à une moindre mobilisation sur l'offre proposée à l'échelle de la commune**
- **Possibles freins financiers pour accéder aux offres des clubs sportifs**
- **Une absence de coordination des acteurs sportifs**

Volet participation citoyenne et pouvoir d'agir



Retours des acteurs locaux et concertation citoyenne :

- Association des habitants dans les démarches et projets de gestion sociale et urbaine de proximité (diagnostic en marchant...)
- Association des habitants dans les évolutions des quartiers (mobilisation autour du city stade de la Soie, diagnostic habitant sur le quartier du Prainet...)
- Des acteurs de l'animation de la vie sociale particulièrement engagée dans la participation citoyenne et l'accompagnement au pouvoir d'agir des publics
- Identification d'habitants relais dans les résidences, via la Confédération syndicale des familles (CSF)
- Un conseil citoyen créé en 2017, dont certains membres sont encore mobilisés à ce jour...
- ...Ayant toutefois eu des difficultés à trouver sa place dans le quartier, auprès des habitants / essoufflement des membres et difficulté à porter des projets
- Des difficultés à toucher les habitants, à les mobiliser durablement, des formats de participation et de concertation à repenser

III- 2- Se construire et s'engager à tous les âges de la vie : Plan d'action



Objectifs stratégiques *à poursuivre et consolider*

1) Soutenir la coéducation et l'accompagnement à la fonction parentale

2) Favoriser la **réussite scolaire, l'ouverture et l'épanouissement des enfants et des jeunes**

3) **Accompagner et valoriser la jeunesse**

4) **La culture et le sport : un vecteur d'éducation, d'inclusion, d'épanouissement et d'émancipation sur tous les temps de la vie**

5) Soutenir le pouvoir d'agir des habitants, en lien avec la vie associative

Objectifs opérationnels

1- Accompagner les parents dans les différents temps de la parentalité
2- Renforcer le partenariat autour de la coéducation (parents-écoles-structures socio-éducatives-éducation populaire-services ville)

1- Favoriser la socialisation des enfants de moins de trois ans
2- Accompagner la réussite scolaire et l'ouverture de l'enfant (temps scolaire et périscolaire)
3- Lutter contre le décrochage scolaire
4- Renforcer l'orientation des jeunes, dès le collège

1- Favoriser l'accès aux offres jeunesse de la ville
2- Poursuivre et développer des actions de prévention spécifique
3- Favoriser le pouvoir d'agir des jeunes, et encourager les différentes formes d'engagement

1- Favoriser l'accès aux institutions culturelles de la ville et agglomération aux publics les plus éloignés de la culture
2- Développer et valoriser les pratiques culturelles, artistiques et sportives des habitants
3- Favoriser le libre accès à la culture et à la pratique sportive comme vecteur de lien social

1- Renforcer le volet "participation citoyenne" sur l'ensemble de la CLA
2- Lever les freins à la participation/engagement (sentiment de légitimité, confiance en son expertise d'usage, formats de rencontres proposés)
3- Soutenir les initiatives habitantes
4- Conforter les structures d'animation de la vie sociale dans leur rôle d'accompagnement du pouvoir d'agir des habitants

1) Soutenir la coéducation et accompagnement à la fonction parentale

1 Accompagner les parents dans les différents temps de la parentalité

- Faire de l'école un espace ouvert, en construisant des temps parents et parents-enfants au sein des établissements scolaires, en lien avec des partenaires extérieurs à l'éducation nationale *
- Accompagner/outiller les parents dans les transitions "charnières" scolaires et de développement de l'enfant, en particulier à l'entrée en maternelle et au collège
 - maintenir les bulles en musique, un temps qui compte, comptine sans frontières...
 - réflexion sur les classes passerelles
 - organiser des visites d'école/classes pour les parents
 - formation pronote-parcours, communication-info aux parents ...
 - sensibilisation des parents à la notion de réussite du jeune (notamment à l'entrée en 6ème)
 - projet "mon entrée en 6ème..."
- Proposer aux parents des lieux ressources, d'accueil, d'échange parents-enfants et/ou parents *
 - Diagnostic des besoins des parents sur le sujet de la parentalité
 - Recensement et lisibilité des lieux d'accueil et de l'offre parentalité existante sur le territoire
 - Repérage des parents en difficulté
 - Soutien aux actions de proximité/d'aller vers
 - Amélioration de la communication auprès des parents
- Réflexions et actions partenariales autour de l'accompagnement à la parentalité d'adolescents *
 - renforcer le partenariat autour des acteurs intervenant auprès des adolescents, pour favoriser l'interconnaissance et permettre d'orienter
 - réflexion avec EN sur la place donnée aux parents sur tous les aspects de la scolarité
 - Créer des temps parents/adolescents
 - renforcer/repenser le lien entre parents et institutions
 - Réflexion sur la création d'une commission "parents ados" dans le conseil de la parentalité pour mener un diagnostic des besoins spécifiques des parents d'adolescents et construire des actions
- Proposer aux parents des temps « pour soi »

2 Renforcer le partenariat autour de la coéducation (parents-écoles-structures socio-éducatives-éducation populaire-services ville)

- Conforter/légitimer le rôle du conseil local de la parentalité comme instance de coordination globale pour favoriser l'interconnaissance et renforcer les liens entre acteurs, construire des projets inter structures
- Communication entre les structures d'accueil petite enfance et les professionnels de l'aide sociale, de la santé... pour mieux orienter les parents
- Renforcer la place au parent dans l'écosystème de coéducation *
- Soutien et accompagnement des associations de parents d'élève dans leur structuration, fonctionnement, projets, etc.
- Recréer du lien entre le primaire et le collège
- Focus école de la Berthaudière :
 - Retisser un lien de confiance envers les institutions avec les familles, en impliquant l'ensemble de l'équipe éducative
 - Retisser des liens partenariaux entre l'école et le centre social et avec les dispositifs (PRE-ASV...)
- Renforcer le lien de confiance entre les structures petites enfances et les parents

2) Favoriser la réussite scolaire, l'ouverture et l'épanouissement des enfants et des jeunes

1 Favoriser la **socialisation des enfants de moins de trois ans**

- Maintenir un accueil occasionnel dans les structures
- Sensibilisation des parents à l'importance de la socialisation de leurs enfants <3 ans
- Développement des actions autour du langage, stock lexical
- Ateliers autour de la rencontre parents et de l'expression des doutes parentaux
- Identification des lieux de socialisation autres que les structures petites enfance et des acteurs relais permettant d'orienter les parents vers ces lieux ressources
- Repérage des familles isolées
- Développement des démarches "d'aller vers" pour "amener vers"
- Travail avec les familles autour de la mobilité pour diversifier les lieux de socialisation
- Réflexion à mener sur la gestion de la barrière de la langue (dans le lien avec l'enfant et avec les parents)

2 Accompagner la **réussite scolaire et l'ouverture de l'enfant** (temps scolaire et périscolaire)

- Accompagnement des publics dans les transitions
- Poursuite du dispositif CLAS *
- Réflexion autour de l'accompagnement des parents à accompagner son enfant dans ses devoirs/scolarité, dès le CP
- Citoyenneté, vivre ensemble, vivre en collectif : maintien de la médiation par les pairs dans les écoles primaires
- Accompagnement spécifique par le PRE *
- Soutien aux projets du PTEAC / actions de l'intervenante musicale *
- Facilitation d'accès des établissements scolaires aux équipements publics culturels
- Maintien des projets de prévention de l'ASV *

3 Lutter contre le **décrochage scolaire**

- Création d'un GT spécifique à la lutte contre le décrochage scolaire (public à partir du primaire)
- Maintien et développement des dispositifs/actions de prévention
- Développement d'un dispositif de gestion des élèves exclus *
- Réflexion autour du décrochage précoce des élèves issus des Marais/Roseaux, dès la primaire

4 Renforcer l'**orientation des jeunes, dès le collège**

- Relance de la semaine de l'orientation à destination des 4ème et 3ème des collèges
- Identification et témoignage de jeunes "ambassadeurs", au parcours inspirant permettant aux élèves de s'identifier/se projeter
- Ateliers autour de parcoursup

3) Accompagner et valoriser la jeunesse

1 Favoriser l'accès aux offres jeunesse de la ville

- Renforcer la connaissance de l'espace jeune
- Communication autour de la bourse BAFA, Permis
- Soutien au maintien d'une offre socio-éducative en proximité
- Promotion de l'accès à une pratique sportive, culturelle et artistique
- Accompagnement des jeunes à la mobilité
- Renforcer la communication à destination des jeunes et de leur parents, via l'outil "la boussole des jeunes"
- Soutien au service public de l'emploi des jeunes

3 Favoriser le pouvoir d'agir des jeunes, et encourager les différentes formes d'engagement

- Favoriser et soutenir les chantiers jeunes, éducatifs, d'insertion *
- Conseil des jeunes : Soutenir leur engagement au sein du Conseil des jeunes et réflexion à mener sur des commissions "projets" qui permettrait à d'autres jeunes souhaitant s'investir sur un sujet spécifique de le faire
- Accompagner les jeunes dans leur capacité à aller chercher l'information/mobiliser les ressources existantes *
- Remise en question des structures sur la place données aux jeunes dans leur organisation
- Travailler sur les représentations parfois négatives de l'équipe municipale vis à vis des jeunes

2 Poursuivre et développer des actions de prévention spécifique

- Maintien des actions de prévention et de promotion de la santé, via l'Atelier santé ville *
- Poursuite des actions de prévention de la délinquance (médiation, citoyenneté, VVV, chantiers, etc.) *
- Focus Sablons-Berthaudière : veille et action partenariale en direction de la jeunesse du quartier

4) La culture et le sport : un vecteur d'éducation, d'inclusion, d'épanouissement et d'émancipation sur tous les temps de la vie

1 Favoriser l'accès aux institutions culturelles de la ville et agglomération aux publics les plus éloignés de la culture

- Mise en réseau des acteurs culturels locaux (création d'une coordination culturelle en cours) *
- Renforcer les liens avec les projets CTM et la politique culturelle métropolitaine *
- Favoriser la médiation culturelle *
- Développer la participation des habitants dans la définition des programmations culturelles *
- Développer des programmations culturelles hors les murs, au cœur des quartiers *
- Encourager, accompagner à l'utilisation du pass culture /culture pour tous en proposant des sorties culturelles collectives *

3 Favoriser le libre accès à la culture et à la pratique sportive comme vecteur de lien social

- Développement sur les territoires en politique de la ville d'une offre culturelle et de pratique sportive en libre accès, en intégrant une notion de parcours à travers la ville (street work out, expositions plein air, street art, etc.), et la valoriser pour encourager la mobilité et la rencontre des publics *
- Animation de ces espaces à travers de la médiation, de la présence d'acteurs locaux pour permettre une appropriation par toutes et tous *
- Communication et valorisation des itinéraires pédestres/à vélo existant
- Renouvellement de l'équipement "city stade" à la Soie Montaberlet *

2 Développer et valoriser les pratiques culturelles, artistiques et sportives des habitants

Culture :

- Promouvoir l'accès à la pratique culturelle et sportive sur les différents temps éducatifs *
- Poursuite de Demos *
- Poursuite du concours d'éloquence, dans les deux collèges
- Projet de territoire "street art" : associer les publics

Sport :

- Création d'une coordination sportive pour renforcer la mise en réseau, l'interconnaissance des acteurs et des projets du territoire *
- Poursuite des actions socio-éducatives gratuites proposées sur les temps périscolaires et encourager les collégiens à s'y inscrire
- Soutien aux projets sportifs au cœur du quartier
- Renforcer la communication autour de l'Ecole municipal des sports, en priorité sur les mercredi sportifs
- Réflexion autour d'une bourse/aide d'accès à l'école des sports, à destination de publics en difficulté
- Réflexion à mener sur une bourse/aide pour financement d'une licence après une expérience mercredi découverte, à destination des publics en difficulté
- Développement d'un projet sportif collectif autour de la pratique féminine *
- Développement d'un projet collectif sur la thématique "activité physique et obésité"
- Encourager la pratique sportive des seniors, en agissant notamment sur le frein de la mobilité

5) Soutenir le pouvoir d'agir des habitants, en lien avec la vie associative

1

Renforcer le volet "participation citoyenne" sur l'ensemble de la CLA

- Création des rendez-vous citoyens dans chaque quartier pour échanger sur la vie du quartier, les projets en cours, les nouveaux besoins, etc. *
- Penser la place des habitants à chaque projet, en phase de montage de projet *

2

Lever les freins à la participation/engagement (sentiment de légitimité, confiance en son expertise d'usage, formats de rencontres proposés)

- Adapter les formats (moins institutionnels, moins cadrés/rigides, techno), qui permettent de remettre l'habitant au cœur des échanges *
- Considérer les habitants comme experts d'usage multithématiques *

3

Soutenir les initiatives habitantes

- Maintien d'une enveloppe « Fond de participation des habitants » *
- Accompagnement des collectifs d'habitants dans leur projet *

4

Conforter les structures d'animation de la vie sociale dans leur rôle d'accompagnement du pouvoir d'agir des habitants

- Poursuivre le soutien au développement des structures d'animation de la vie sociale *

**Principaux partenaires
opérationnels:**

- **Acteurs transversaux** : PRE – ASV - Centres sociaux Dolto/Montaberlet et Berthaudière-Prainet
- **Parentalité** : Conseil de la parentalité
- **Petite enfance** : Direction de la petite enfance – Structures d'accueil (crèches) - Ballad'ou – RPE - PMI
- **Enfance** : Direction enfance ville – établissements scolaires – Conseil municipal des enfants – Ma chance moi aussi -
- **Jeunesse** : Espace jeunes et Conseil des jeunes – Sauvegarde 69 – Mission locale – PAEJ -
- **Sport** : Direction des sports – Sport dans la ville – clubs sportifs locaux
- **Culture** : Direction de la culture, ludothèque, médiathèque, toboggan, Petite scène, Métropole, Léo Lagrange

**Partenaires
institutionnels :**

Métropole de
Lyon
MDML - PMI
CCAS
CAF
État (DDT, DRAC,
Éducation
nationale, DDETS)

**Dispositifs et moyens
mobilisables :**

- **Politique de la ville** : Programmation sociale Ville et Etat, programmation GSUP – TFPB , Métropole quartier d'été - PRE
- **Dispositif de droit commun** : CLSPD, CTG, LAEP, PTEAC
- **Droit commun des partenaires** (bailleurs, Ville, CCAS, Métropole de Lyon, CAF, État, Éducation nationale centres sociaux..)

Pistes d'indicateurs de suivi des objectifs stratégiques (consolidation fin 2024)

- Nombre d'actions petite enfance « d'aller vers » et nombre de familles orientées
- Nombre d'actions à destination des parents et évolution de la fréquentation
- Partenariat
- Nombre d'enfants issus des QPV et QVA suivis dans le cadre du PRE
- Taux de satisfaction des choix d'orientation à l'issue de la 3ème
- Nombre d'actions d'enseignement artistique et culturel conduites et enfants touchés
- Nombre d'actions de prévention contre le décrochage scolaire, et évolution dans le temps des élèves décrocheurs
- Nombres de jeunes suivis et participant aux actions proposés par les acteurs jeunesse
- Diversité des actions proposées et des jeunes touchés
- Nombre et diversité d'action culturelle et sportive sur les QPV et fréquentation
- Existence de collectif/groupe habitants actifs et nombre d'initiatives portées
- Nombre de rencontres habitantes organisées, fréquentation et diversité des personnes présentes

III- 3- S'épanouir et se réaliser à travers son parcours professionnel : Diagnostic

→ Insertion socio-professionnelle



Convention locale d'application Décines-Charpieu 2024-2030

III- 3. S'épanouir et se réaliser à travers son parcours professionnels



Chiffres clés

- **Taux de chômage sur le Prainet à 34,9%** au RP 2019 (13,3% Métropole)
- Une **augmentation significative des indicateurs de la demande d'emploi observée à partir de fin 2021** (contrairement à Décines-Charpieu, qui voit ses indicateurs baisser franchement), avec une baisse encourageante de certains d'entre eux courant 2023 :
 - Augmentation du nombre de DEFM ABC
 - Augmentation du nombre de DEFM ABC de -26 ans (augmente toujours en 2023)
 - Augmentation du nombre de DEFM ABC de +49 ans
 - Augmentation du nombre de DEFM ABC bénéficiaire du RSA
- Des **efforts à maintenir impérativement sur des publics spécifiques plus éloignés de l'emploi au regard de certains indicateurs** observés entre 2016 et 2021, et de **l'écart constaté avec la moyenne QPV et QVA de la Métropole**, témoignant d'une **situation s'étant dégradée sur cette période** :
 - **Prainet** :
 - **+8% de femmes** dans les DEFM ABC (-4% QPV MdL, +2% Décines, +3% MdL)
 - **+25% des 50 ans et +** dans les DEFM ABC (16% QPV MdL, 8% Décines, 16% MdL)
 - **+21% des DEFM longue durée, >1an** (+6% QPV MdL, +9% Décines, +15% MdL)
 - **+44% des DEFM très longue durée, >2ans** (+17% QPV MdL, +27% Décines, +27% MdL)
 - **+39% des DEFM niveau bac et+** (+18% QPV MdL, +19% Décines, +14% MdL)
 - **Berthaudière-Sablons-Cornavent** (à l'époque classé en QVA):
 - **+34% de femmes** dans les DEFM ABC (+10% QVA MdL, +9% Décines, +12% MdL)
 - **+21% des -26 ans** dans les DEFM cat. ABC (+9% QVA MdL, +9% Décines, +9% MdL)
 - **+41% des 50 ans et +** dans les DEFM ABC (19% QPV MdL, 15% Décines, 19% MdL)
 - **+45% des DEFM longue durée, >1an** (+31% QVA MdL, +24% Décines, +25% MdL)
 - **+69% des DEFM très longue durée, >2ans** (+30% QVA MdL, +35% Décines, +27% MdL)
 - **+12% des DEFM peu ou pas diplômé** (-11% QVA MdL, -11% Décines, -13% MdL)
 - **Soie-Montaberlet** (période 2016-2020) :
 - **+17% des -26 ans** dans les DEFM cat. ABC (+9% QVA MdL, +9% Décines, +9% MdL)

➤ Zoom sur le public jeune :

- Parmi les **15-29 ans sur le QPV Prainet, 28% sont «NEET»** (ni étudiant, ni employés, ni stagiaire) contre 18% sur la commune et 13% sur la Métropole
- En 2023, 99 jeunes du QPV **suivis par la Mission locale**, soit **16,55% des accompagnements**
 - 25% < CAP-BEP
 - Près de 17% n'ayant pas validé leur Bac
 - 22% des bénéficiaires de dispositifs spécifiques (CEJ, PACEA, PPAE, RSJ)



Retours des acteurs locaux :

➤ Des atouts sur le territoire :

- Un **tissu d'acteurs de l'emploi présents sur le territoire** (France Travail, Mission locale, IFRA, CIDFF...), et un **lieu ressources « Maison de l'emploi »** (à conforter)
- Des **dispositifs de mises à l'emploi** développés par les acteurs locaux (chantiers jeunes par la ville, chantiers éducatifs, emplois francs mobilisés de plus en plus par les entreprises...)
- Un **marché du travail dynamique**, et un **potentiel d'emploi important**
- En moyenne **20% des places attribuées en crèches**, lors de la commission d'attribution, le sont pour **des familles dont l'un des 2 parents, ou le mono parent, est en recherche d'emploi/formation**. Cela permet un **retour à l'emploi dans 64 % des cas**.

➤ Des difficultés persistantes partagées :

- Des **difficulté à mobiliser les publics sur des dispositifs spécifiques** (par exemple les clauses d'insertion), et sur les **métiers en tension**
- Des **dispositifs existants ayant des difficultés à toucher les personnes les plus éloignées de l'emploi**
- Des **freins qui demeurent pour certains publics**, notamment féminin (mobilité, précarité, garde d'enfants, etc.)
- Des **représentations du monde du travail dévalorisées et/ou peu inspirantes**
- Une **inadéquation entre l'offre du marché local et les aspirations professionnelles** des demandeurs d'emploi
- Des **lacunes en termes de communication autour des offres de services existantes**
- Des **difficultés de lisibilité des rôles et périmètres d'actions de chaque acteur**

III- 3- S'épanouir et se réaliser à travers son parcours professionnel : Plan d'action

→ Insertion socio-professionnelle



Objectifs stratégiques
à poursuivre et consolider

1) Favoriser l'**emploi et les reconversions à tous les moments de la vie**, en particulier à destination des publics les plus précaires

2) Favoriser l'**insertion professionnelle de tous les jeunes**

3) Un réseau dynamique des acteurs de l'emploi et de l'insertion et une communication renforcée des offres existantes

Objectifs opérationnels

- 1- Maintenir des lieux proximité, de conseil et d'accompagnement, développer l'aller vers
- 2- Favoriser les rencontres/dialogue entre les employeurs et les publics en recherche d'emploi
- 3- Favoriser l'accompagnement vers l'emploi des publics éloignés/empêchés
- 4 -- Lutter contre la discrimination à l'embauche

- 1- Accompagner le jeune dans son orientation, sa formation et dans la définition de son parcours socio-professionnel
- 2- Soutenir/relayer les dispositifs/actions de mises à l'emploi

- 1- Renforcer la collaboration entre les acteurs emploi/insertion pour mieux accompagner les publics
- 2- Légitimer l'espace jeune dans son rôle de coordination pour favoriser l'insertion des jeunes
- 3- Renforcer la communication autour de la thématique emploi, à destination des professionnels et des publics (y compris entrepreneuriat et reconversion)

1) Favoriser l'emploi et les reconversions à tous les moments de la vie, en particulier à destination des publics les plus précaires

1 Maintenir des lieux proximité, de conseil et d'accompagnement, développer l'aller vers

- Renforcer la maison de l'emploi comme lieu ressource emploi sur la commune *
- Maintenir l'action France travail sur le quartier du Prainet *
- Réflexion à mener sur une présence hebdomadaire de France travail à Décines *

3 Favoriser l'accompagnement vers l'emploi des publics éloignés/empêchés

- Soutenir le déploiement d'atelier sociolinguistique *
- Poursuite de l'accompagnement global RSA/pôle emploi
- Poursuite des actions et accompagnements spécifiques en direction des sénior
- Poursuite des actions et accompagnements spécifiques à destination des femmes
- Maintien des places en crèche pour soutenir l'insertion professionnelle des parents *
- Développement d'actions permettant de rompre l'isolement, et de lever les freins périphériques à l'emploi
- Réflexion autour de la thématique "santé mentale" dans l'accompagnement des publics
- Mobilisation des dispositifs de mises à l'emploi : emplois francs, période opérationnelle de l'emploi, stages... *

2 Favoriser les rencontres/dialogue entre les employeurs et les publics en recherche d'emploi

- Mixer les formats de rencontre employeurs-DDE (Forum, job dating, job café, stade vers l'emploi...) *

4 Lutter contre la discrimination à l'embauche

- Poursuite des actions permettant de « recruter autrement » (je ne suis pas un CV, stade vers l'emploi...) *

2) Favoriser l'insertion professionnelle de tous les jeunes

1

Accompagner le jeune dans son **orientation, sa formation et dans la définition de son parcours socio-professionnel**

- Réflexion autour de l'intervention des structures/employeurs en milieu scolaire (espace jeune, mission locale, etc.)
- Identifier des jeunes aux parcours inspirants, pour témoigner et permettre aux jeunes de se projeter (dès le collège)
- Développer des systèmes de parrainage
- Travailler les représentations du monde du travail et des métiers, en réponse aux décalages importants pouvant exister entre les projections des jeunes et les réalités
- Accompagner les jeunes sur la posture, la présentation, le savoir-être et la notion de "parcours professionnel"
- Développer des actions permettant de lutter contre les stéréotypes de genre dans le choix de l'orientation professionnelle
- Poursuivre l'action "Job dans la ville"

2

Soutenir/relayer les **dispositifs/actions de mises à l'emploi**

- Promouvoir l'apprentissage, les dispositifs emplois de France travail, les emplois clauses d'insertion, etc. *
- Réflexion autour du développement d'un réseau d'entreprise pour accueillir des stagiaires, apprentissages *
- Encourager l'accueil de stagiaire, apprentissage dans les services publics *
- Renforcer l'organisation de chantiers jeunes, éducatifs... *

3) Un réseau dynamique des acteurs de l'emploi et de l'insertion et une communication renforcée des offres existantes

1

Renforcer la collaboration entre les acteurs emploi/insertion pour mieux accompagner les publics

- Maintenir la coordination emploi-insertion, pour favoriser l'interconnaissance, permettre des partages d'actualités réguliers et des espaces de coopération *

2

Légitimer l'espace jeune dans son rôle de coordination pour favoriser l'insertion des jeunes

- Rattachement de la mission emploi au service jeune

3

Renforcer la communication autour de la thématique emploi, à destination des professionnels et des publics (y compris entrepreneuriat et reconversion)

- Mener des actions de communication et de présentation des métiers en tension, dans l'objectif de faire évoluer les représentations parfois négatives *
- Réflexion autour d'un outil partagé permettant de recenser les acteurs présents sur le territoire, leur rôle et leurs actions phares
- Renforcer la communication interprofessionnelle et à destination des publics quant aux actualités des différentes structures
- Communication sur les clauses d'insertion et leurs opportunités en termes de professionnalisation *
- Communiquer/former sur l'entrepreneuriat *
- Réflexion autour du développement de l'action « entrepreneur dans la ville » portée par Sport dans la ville

**Principaux
partenaires
opérationnels:**

- OL
- Fondation
- Espace jeunes
- Sport dans la ville
- Établissements scolaires
- Sauvegarde 69
- CCAS
- France travail
- Mission locale
- IFRA
- CIDFF
- MMIE

Partenaires institutionnels :

Métropole de Lyon
MMIE
CCAS
Etat (Education nationale,
DDETS, France travail)

**Dispositifs et moyens
mobilisables :**

- **Politique de la ville :** Programmation sociale Ville et Etat, programmation GSUP
- **Droit commun des partenaires :** France travail – Métropole – MMIE – Mission locale

Pistes d'indicateurs de suivi des objectifs stratégiques (consolidation fin 2024)

- Evolution du différentiel taux d'activité homme/femme à diminuer
- Ecart du nombre de DDE ville/QPV
- Nombre de bénéficiaires de dispositifs de mise à l'emploi issus des QPV et progression
- Taux de jeunes NEET 16/25 ans
- Progression du nombre de jeunes sur chantiers (VVV, TFPB, bailleurs)
- Progression du nombre de jeunes suivis par ML
- Nombre de réunions coordination emploi
- Nombre d'actions co-portées

III- 4- Accès aux droits fondamentaux et aux services publics : Diagnostic

→ Accès aux droits et services publics, santé et bien-être, lutte contre les discriminations



Volet accès aux droits et lutte contre les discriminations



Constats et actions existantes à Décines

- Constat national : Un **accès aux droits fragilisé, notamment par la dématérialisation des procédures**
 - 75% des habitants des QPV au niveau national sont équipés d'un ordinateur (contre 89% hors QPV)
 - Une non maîtrise du smartphone pour 37% d'entre eux (contre 24% hors QPV)
 - 22% des habitants en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) estiment rencontrer des difficultés à déclarer leurs impôts en ligne.
- **Une difficulté croissante d'accompagnement des habitants sur le droit des étrangers** (renouvellement de titre de séjour, etc.), malgré un besoin important et un public particulièrement concerné et possiblement fragilisé:
 - 31,7% des ménages résidant au Prainet sont étrangers, représentant 32,5% des ménages de +6 personnes
 - 40,6% d'étrangers parmi les personnes seules de +75 ans
- **Des permanences hebdomadaires d'accès aux droits et d'accompagnement au numérique sur la commune, au cœur du Prainet** (CCAS, Emmaüs connect, Amely...) **et en centralité** (CAF)



Retours des acteurs locaux et des concertations citoyennes :

- **Des atouts sur le territoire :**
 - Des **permanences hebdomadaires d'accès aux droits et d'accompagnement au numérique** proposés **au cœur du Prainet**, très plébiscitées
- **Des difficultés persistantes partagées :**
 - **Constat de séniors isolés dans les quartiers, et des difficultés à les toucher**, pas de permanence séniors dans les quartiers, le service sénior de la ville excentré (la Soie) et difficile d'accès pour des publics peu mobiles
 - Des **difficultés d'accès et d'utilisation de l'outil numérique**
 - La **thématique « égalité des genres »** : absence d'un diagnostic partagé sur le sujet, une thématique jusqu'alors peu investie par les partenaires (même si l'intérêt est partagé)
 - Des partenaires difficiles à mobiliser

Volet Santé



Chiffres clés

- **Une dégradation de la santé des habitants des QPV, et un accès aux soins insuffisants :**
 - **Plus de 25% de la population du Prainet a au moins une ALD en 2020** (contre moins de 20% Décines)
 - **Près de 2 fois plus de personnes suivant un traitement antidiabétique régulier au Prainet** que sur le reste de la commune (*taux de prévalence de plus de 10 000 pour 100 000 contre 6000 pour 100 000*)
 - À l'échelle nationale, **40% des habitants des QPV déclarent avoir renoncé à au moins un soin pour des raisons financières** (26% hors QPV)
 - A l'échelle nationale, **les QPV « métropolitains »** (en périphérie des grandes métropoles) se caractérisent par un **déficit en médecins généralistes et en médecines spécialistes** (ces derniers sont trois fois moins nombreux dans les QPV).
- **Les femmes plus fragilisées en QPV** (enquête de l'Institut Montaigne, 2022):
 - 51,1% des femmes résidant en QPV se déclarent en bon ou très bon état de santé général (+16,4 points hors QPV)
 - 54,3% des femmes résidant en QPV sont en surpoids (37,9% hors QPV)
 - 54% des femmes résidant en QPV mangent des légumes au moins 1*/jour (66% hors QPV)
 - 45% des femmes résidant en QPV ont eu recours à un dentiste ou orthodontiste au cours des 12 derniers mois (-14 points hors QPV)
 - 41,1% des femmes résidant en QPV ont renoncé à au moins un soin pour raisons financières (-11 points hors QPV)
 - Les femmes plus affectées par certaines pathologies (diabète, allergies notamment)
- **Une précarité alimentaire et une faible diversité de l'offre alimentaire observée dans les QPV (à l'échelle nationale et métropolitaine)**
 - 68% des habitants des QPV estiment avoir facilement accès à des produits locaux (75% en France) et 66% à des produits biologiques (74% en France)
 - Une surreprésentation de boulangerie et de supérettes dans les quartiers
➔ **le Prainet et Berthaudière-Sablons-Cornavent sont identifiés dans la métropole comme potentiellement exposés à la précarité alimentaire**

➤ La prévention : à accentuer dans les quartiers

- **Prévention bucco-dentaire moins répandue dans les quartiers**
 - Le **taux de jeunes ayant bénéficié d'une prévention bucco-dentaire est plus de deux fois inférieur au Prainet** que sur le reste de la commune (8,2 contre 202,2)
 - **Moins d'un jeune sur dix a bénéficié d'un examen bucco-dentaire en 2020** (au moins 50% de moins qu'à l'échelle communale)
- **Prévention du cancer du sein** : plus de 15 points d'écart entre le taux de dépistage au Prainet et à l'échelle communale



Retours des acteurs locaux et des concertations citoyennes :

➤ Des atouts sur le territoire :

- **Un Atelier santé ville actif**, permettant de travailler sur de la prévention auprès du public scolaire notamment (prévention bucco-dentaire...), et de mener des actions grands publics à destination des publics fragiles (cancer du sein, maladie cardio-vasculaire...)
- **La Création d'une Communauté territoriale des professionnels de santé** (CPTS) en 2022, permettant une mise en réseau des professionnels de santé, et l'émergence de projets santé

➤ Des difficultés persistantes partagées :

- Un **diagnostic « santé » qui nécessite d'être actualisé** (2013)
- Des **actions de prévention santé ponctuelle**, des **difficultés à les pérenniser**
- Une **sous-dotation en offres de soins** : des habitants ayant des difficultés à trouver des médecins généralistes et spécialistes
- Des **difficultés financières** contraignant certains habitants à ne **pas prendre de mutuelle**
- Des **créneaux à la PMI insuffisants**
- Des **problématiques liées à la santé mentale observées**, et des **acteurs démunis**
- **Pas de Point écoute adulte sur la commune**, et un **Point accueil écoute jeune (PAEJ) en tension** (beaucoup de besoins observés par les professionnels, qui ne peuvent être comblés)

Objectifs stratégiques

à poursuivre et consolider

1) Favoriser l'accès aux droits pour toutes et tous

2) Favoriser la santé et le bien-être des habitants

3) Lutter contre les discriminations

Objectifs opérationnels

- 1- Lutter contre le non-recours au droit en repérant les "invisibles"
- 2- Favoriser l'accès aux services publics
- 3- Lutter contre la fracture numérique
- 4- Renforcer le partenariat autour de la thématique accès aux droits

- 1- Favoriser l'accès aux droits santé, aux soins
- 2- Agir en prévention sur l'ensemble des aspects de la santé
- 3- Développer la thématique santé mentale (prévention et accompagnement)
- 4- Favoriser l'accès à une alimentation saine et abordable

- 1- Lutter contre toutes les formes de discrimination
- 2- Favoriser l'égalité des genres
- 3- Prise en compte du vieillissement/lutte contre l'âgisme

1) Favoriser l'accès aux droits pour toutes et tous

1 Lutter contre le non-recours au droit en repérant les "invisibles"

- Consolidation et redynamisation du réseau des "acteurs bienveillants"
- Développement de la méthode d'allers vers dans les quartiers, en pied d'immeuble *

2 Favoriser l'accès aux services publics

- Maintien d'une présence des services publics en proximité *
- Réflexion autour de la création d'une permanence AS sur la résidence Plaisance
- Réflexion partenariale autour de la gestion des demandes spécifiques « droit des étrangers »
- Réflexion autour du développement d'un « guide d'accès aux droits »

3 Lutter contre la fracture numérique

- Maintien et amplification des permanences numérique sur le territoire *
- Cycles de "formation« /prise en main spécifiques (pronote, déclaration d'impôt, France connect...)

4 Renforcer le partenariat autour de la thématique accès aux droits

- Création d'un GT "accès aux droits"
- Réflexion autour de la création d'un annuaire des partenaires locaux et institutionnels
- Renforcer le partenariat avec la Préfecture

2) Favoriser la santé et le bien-être des habitants

1 Favoriser l'accès aux droits santé, aux soins

- Actualisation du diagnostic santé de 2013
- Réflexion autour de l'élaboration d'un Contrat local de santé
- Soutien à l'action du CPTS *
- Faciliter l'accès à la futur maison de santé pluridisciplinaire *

2 Agir en prévention sur l'ensemble des aspects de la santé

- Développement d'actions de prévention sur les risques des maladies cardio-vasculaire *
- Poursuivre les actions d'éducation et de promotion de la santé dans le cadre de l'Atelier santé ville *
- Sensibilisation à la notion de santé universelle, et développement d'actions de préservation de l'environnement/biodiversité

3 Développer la thématique santé mentale (prévention et accompagnement)

- Réflexion autour de la création d'un Conseil local en santé mentale *

4 Favoriser l'accès à une alimentation saine et abordable

- Renforcer l'information sur l'épicerie sociale et d'urgence *
- Développer des ateliers de sensibilisation sur l'alimentation *
- Etudier les opportunités de jardins familiaux/partagés *

1 Lutter contre toutes les formes de discrimination

- Poursuivre le travail de formation de lutte contre les discriminations et de développement d'une culture de non discriminations sur le territoire décinois

2 Favoriser l'égalité des genres

- Veille de la prise en compte de l'égalité des genres dans les projets financés
- Soutenir les actions de lutte contre les discriminations de genre et les stéréotypes de genre
- Réflexion sur la réalisation d'un diagnostic, qui permettrait d'objectiver la situation des femmes sur les quartiers de Décines (*Proposition issue du « focus quartier » réalisé par l'agence d'urbanisme en 2021*)
- Réflexion sur la formation des acteurs locaux sur la thématique (*Proposition issue du « focus quartier » réalisé par l'agence d'urbanisme en 2021*)
- Mise en place d'actions spécifiques pour les femmes (emploi, orientation, etc.) (*Proposition issue du « focus quartier » réalisé par l'agence d'urbanisme en 2021*)

3 Prise en compte du vieillissement et lutte contre l'âgisme

- Prise en compte des avis/besoins des seniors dans le développement des politiques publiques/aménagements urbain/projets de quartier...
- Développer les liens de coopération avec le Conseil des aînés
- Soutenir les actions de lutte contre l'âgisme (*attitude de de discriminations ou de ségrégation à l'encontre des seniors – Larousse*)

Principaux partenaires opérationnels:

- **Accès aux droits** : MDML - bailleurs sociaux – CCAS – Amely – épicerie sociale – Mission locale – centres sociaux – sauvegarde 69 – Espace jeunes – Service séniors et conseil des aînés
- **Santé** : ASV et coordinations associées – CPTS
- **Lutte contre les discriminations** : Établissements scolaires, directions ville, services séniors et conseil des aînés, centres sociaux, sauvegarde 69, sport dans la ville, espace jeune et conseil des jeunes...

Partenaires institutionnels :

Métropole de Lyon
MDML
CCAS
Préfecture
État et établissements publics administratifs (ARS, CPAM, CARSAT, Éducation nationale, CAF, DDETS)

Dispositifs et moyens mobilisables :

- **Politique de la ville** : Programmation sociale Ville et Etat, programmation GSUP-TFPB – Atelier santé ville
- **Dispositif de droit commun** : CTG
- **Droit commun des partenaires** : France travail – Métropole – CAF – ARS – Etat

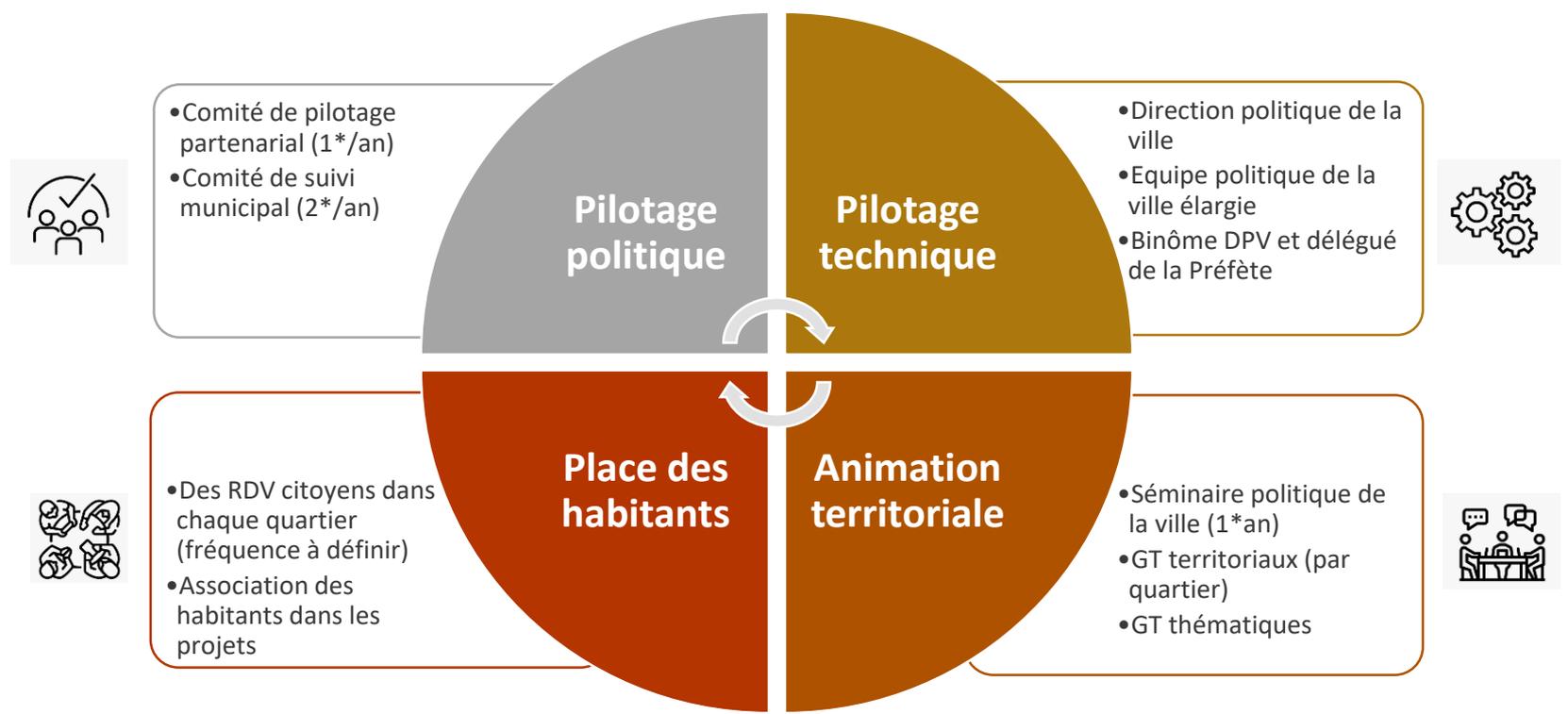
Pistes d'indicateurs de suivi des objectifs stratégiques (consolidation fin 2024)

- Nombre de permanences et fréquentation
- Nombre d'actions d'aller ver et personnes orientées vers les services de droit commun
- Nombre d'actions liées au numérique et évolution de leur fréquentation (nombre et diversité)
- Nombre d'actions de prévention santé et évolution de leur fréquentation (nombre et diversité)
- Diagnostic habitant et retours d'acteurs locaux

IV – Gouvernance, suivi et évaluation de la CLA



Gouvernance et animation territoriale



IV. Modalités de gouvernance, de suivi et évaluation de la CLA



Pilotage politique

Comité de pilotage : instance politique de suivi de la CLA, il fixe les orientations annuelles et pluriannuelles et valide les avenants. Il est garant de la mobilisation des moyens financiers et humains de droit commun de chaque institution et, le cas échéant, de crédits spécifiques. Il est composé des signataires de la CLA, et se réunit une fois par an à l'initiative du Maire, en accord avec la Préfecture et la Métropole de Lyon. Il peut s'ouvrir en tant que de besoin aux partenaires concernés.

Comité de suivi municipal : composé des élus municipaux en charge de thématiques inscrites dans la CLA, son rôle est de préfigurer la lettre de cadrage annuelle locale et suivre la programmation sociale et GSUP/TFPB. Il est également garant de la mobilisation des directions de droit commun de la ville.



Pilotage technique

Direction politique de la ville (DPV) : équipe co-mandatée par la Métropole et la commune pour assurer la mise en œuvre de la CLA. Composée d'une direction de projet, d'une responsable développement social et d'une chargée de mission GSUP, elle met en œuvre le projet de territoire en articulant toutes les échelles d'intervention (quartier, commune, métropole) et l'ensemble des politiques publiques. Elle assure également l'animation du partenariat local et les démarches de concertation et de co-construction avec les habitants.

Equipe politique de la ville élargie : Pilotée par la DPV, elle est composée des coordinateurs des différents dispositifs et des directions de droit commun municipales. Son rôle est de suivre la mise en œuvre opérationnelle de la CLA, et de garantir l'articulation et la transversalité entre les différents dispositifs et politiques de droit commun locales.

Binôme DPV/délégué.e de la Préfète : des échanges réguliers sur les temps forts de l'année et les projets structurants à développer : programmation sociale, GSUP-TFPB – Bilan – programmation estivale, dispositifs spécifiques...



Animation territoriale

Séminaire politique de la ville : Rassemblant l'ensemble des partenaires locaux (institutionnels, associatifs ...), le séminaire est un temps d'interconnaissance, d'actualisation du diagnostic territorial et thématique, de réflexion et de partage sur des sujets spécifiques, à définir au gré des besoins identifiés. Il se tient une fois par an.

GT territoriaux : Pilotés par la DPV à l'échelle de chaque quartier, ils sont un outil de partenariat, de diagnostic en continu et de mise en œuvre opérationnelle des objectifs de la CLA. Ils sont composés des acteurs locaux (institutionnels, associatifs, économiques...).

GT thématiques : Pilotés en direct par la DPV (GT GSUP, projet urbain...), par les dispositifs spécifiques (PRE, ASV, CLSPD...) ou par les directions de droit commun dans le cadre de la CTG, ils sont des outils de partenariat, de diagnostic continu et d'émergence de projet et de coopération. Ils peuvent être spécifiques à des publics (coordination petite enfance, enfance, jeunesse, séniors) ou à des thématiques (emploi, lutte contre le décrochage, accès aux droits...). Ils peuvent être pérennes ou ponctuels au gré des besoins émergents au fil de la convention.

Suivi et évaluation de la Convention locale d'application

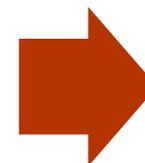
Suivi annuel

- Bilan des programmations sociales et GSUP/TFPB
- Actualisation des diagnostics lors des différentes rencontres partenariales
- Suivi des indicateurs identifiés par objectifs stratégiques (*qui seront consolidés fin 2024*)



Clause de revoyure en 2027

- Bilan de mi-parcours, qui permettra de réajuster les orientations



Évaluation finale en 2030

Partenaires signataires

Institutionnels



Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Rhône



Bailleurs sociaux



Signature 1/2

Décines-Charpieu, le

2024

Salwa PHILIBERT

Sous-préfète en charge de la politique de la ville
Secrétariat général
Préfecture du Rhône

Renaud PAYRE

Vice-Président à la Métropole de Lyon
En charge de l'Habitat, du Logement social
et de la Politique de la ville

Laurence FAUTRA

Maire de Décines-Charpieu
Vice-présidente
de la Région Auvergne Rhône-Alpes

Véronique HENRI-BOUGREAU

Directrice générale de la CAF du Rhône

Philippe GUETAT

Directeur de la Délégation Départementale du
Rhône et de la Métropole de Lyon
ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Pour Yves CORVAISIER

Directeur Général de la CARSAT Rhône-Alpes
Fabrice PARIS
Sous-Directeur

Emmanuelle LAFOUX

Directrice Générale de la CPAM du Rhône

Jérôme BOURNE-BRANCHU

Directeur académique des services
de l'Éducation nationale du Rhône

Isabelle BLANCARDI

Directrice d'agence France Travail de
Meyzieu

Signature 2/2

Olivier MOREL

Directeur territorial de la Banque des territoires
Métropole de Lyon

Bruno BERNARD

Président du SYTRAL Mobilités

Catherine CREUZE

Présidente du SYMALIM

Donia DHAOUADI

Directrice des territoires
Immobilière Rhône-Alpes

Paul-Antoine LACOMBE

Directeur du Département Territoires et Relation
de Proximité
Lyon Métropole Habitat

Stéphanie HANQUEZ

Directrice territoriale
Alpes Isère Habitat

Jean Jacques BARTOLI

Directeur de la cohésion sociale
Alliade Habitat

Jean-Noël FREIXINOS

Directeur général
Grand Lyon Habitat

Philippe LINAGE

Président du directoire de Sollar

Accusé de réception en préfecture
069-216902759-20240620-D-DPV-24062033-AR
Date de télétransmission : 25/06/2024
Date de réception préfecture : 25/06/2024